

Commission de la construction du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE



ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

TABLE DES MATIÈRES

- RP1** Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2023-2024.
- RP2** Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2022-2023, en indiquant pour chacun :
- a) son mandat ;
 - b) la liste des membres ;
 - c) le budget dépensé ;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e) les résultats atteints.
- RP4** Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2022-2023. Fournir :
- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - b) la liste des membres du conseil d'administration;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
 - d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
- RP6** Fournir, les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction :
- a) les frais de déplacement;
 - b) les frais de représentation;
 - c) les frais de repas;
 - d) les frais de voyage;
 - e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
- RP7** Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :
- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
- RP8** Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquez pour 2022-2023 :
- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
 - b) le montant dépensé par direction, département ou division des communications et/ou des affaires publiques;
 - c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;

- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées;
- e) le montant total des sommes investies en veille médiatique au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
- f) le montant total des sommes dépensées dans la traduction des documents de communication, et les langues vers lesquelles ces documents ont été traduits.

RP9 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2022-2023. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
- c) le montant qui leur a été accordé.

RP10 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2021-2022 et 2022-2023, l'âge des créances et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2023-2024.

RP11 Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2022-2023 incluant les coûts et les appels d'offres et les contrats de gré à gré.

RP12 Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

RP13 Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2022-2023. Fournir :

- a) la liste des contrats octroyés;
- b) le nom des firmes retenues;
- c) les langues vers lesquelles les documents ont été traduits;
- d) les coûts.

RP15 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- d) le territoire de diffusion;
- e) le média choisi pour la diffusion;
- f) les dates de diffusion de la campagne;
- g) les objectifs visés par chaque campagne;
- h) les programmes auxquels ces campagnes sont associées;
- i) les campagnes des parties prenantes auxquelles le ministère a contribué financièrement.

RP193 Le nombre d'enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec 2022-2023 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.

RP194 Liste des dépenses de fonctionnement pour 2022-2023, spécifiant les dépenses additionnelles encourues à cause du télétravail en temps de pandémie. Prévisions pour 2023-2024.

RP195 Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 (Loi sur les relations de travail, la

formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction) pour 2022-2023.

- RP196** Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers pour 2022-2023.
- RP197** Liste des mesures mises en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés et le revenu moyen annuel pour chacun des sexes pour 2022-2023. Veuillez nous indiquer les sommes dépensées par ces mesures.
- RP198** Liste des règlements adoptés par le conseil d'administration de la CCQ pour 2022-2023.
- RP199** Veuillez nous produire le nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par corps de métier ou occupation, pour 2022-2023.
- RP200** Veuillez nous fournir le nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par corps de métier ou occupation, pour 2022-2023. Fournir les prévisions pour 2023-2024.
- RP201** Nombre d'heures travaillées par métier ou par occupation pour 2022-2023. Fournir une ventilation par mois et par région.
- RP202** Nombre d'exemptions, de l'obligation de détenir un certificat de compétence, accordées pour 2022-2023 et tout en nous expliquant les motifs.
- RP203** Nombre d'inspections de chantier effectuées par la CCQ, veuillez inclure la liste des chantiers ayant fait l'objet d'une enquête, la liste des chantiers qui ont nécessité plus d'une visite et résultats des enquêtes pour 2022-2023.
- RP204** Veuillez nous transmettre le nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ en 2022-2023 ainsi que les prévisions d'embauche pour 2023-2024.
- RP205** Veuillez nous transmettre le nombre d'employés dédiés à la lutte contre le travail au noir à la CCQ pour 2022-2023, ainsi que les prévisions d'embauche pour 2023-2024.
- RP206** Veuillez nous fournir le nombre, sous forme de liste, de chaque intervention de la CCQ dans la lutte contre le travail au noir, en incluant les interventions, suivis et sanctions qui ont été effectués en 2022-2023. Veuillez ventiler cette information pour chacune des régions administratives du Québec.
- RP207** Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir pour 2022-2023.
- RP208** Les crédits dédiés ainsi que les copies des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant le Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction 2022-2023.
- RP209** Budget du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et ventilation détaillée des sommes utilisées pour 2022-2023. Fournir les prévisions pour 2023-2024.
- RP210** Fournir un état de situation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et échéancier détaillé pour 2022-2023.
- RP211** Fournir les statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, ventilation par mois, pour 2022-2023.
- RP212** Nombre d'infractions constatées à la suite d'une dénonciation pour 2022-2023.

- RP213** Nombre d'infractions constatées concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux effectués à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2022-2023.
- RP214** Nombre de plaintes reçues concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux exécutés à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2022-2023.
- RP215** Nombre de plaintes reçues concernant le travail de la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour 2022-2023.
- RP216** Liste des actions posées en vue de faciliter l'accès aux métiers de la construction aux Québécois issus des minorités visibles et ethniques, en 2022-2023, et prévisions pour 2023-2024.
- RP217** Fournir le nombre de personnes issues des minorités visibles et ethniques ayant obtenu un emploi dans la construction en 2022-2023. Veuillez ventiler cette information selon les types d'emplois (temps plein ou temps partiel), par région et par corps de métier.
- RP218** Fournir la liste et nombre de formations bénéficiant de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2022-2023, ventilé par type de formation et région. Prévisions pour 2023-2024.
- RP219** Fournir la liste et nombre de formations n'ayant pas pu bénéficier de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2022-2023. Ventiler l'information par type de formation et région, incluant l'explication du refus.
- RP220** Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier d'une formation reconnue par la Commission de la construction listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2022-2023, veuillez ventiler par genre et par région. Prévisions pour 2023-2024.
- RP221** Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2022-2023, veuillez ventiler les types de dépense remboursées, par genre et par région. Prévisions pour 2023-2024.
- RP222** Fournir le nombre de personnes qui n'ont pas pu bénéficier du soutien financier pour suivre une formation non listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2022-2023, veuillez ventiler par type de formation, par genre et par région.
- RP223** Fournir un état de situation concernant le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).
- RP224** Pour les cinq dernières années, en lien avec l'intimidation, le vandalisme et la violence dans l'industrie de la construction, fournir :
- a) le nombre de plaintes formulées ;
 - b) le nombre de plaintes jugées irrecevables ;
 - c) le nombre de plaintes rejetées et les motifs de rejet pour chaque plainte rejetée ;
 - d) les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre ce phénomène.
- RP225** Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés ou membres du conseil d'administration pour 2022-2023. Indiquer et ventiler par mission :
- a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) le nombre de participants ;
 - d) le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité ;
 - e) le nom de la formation.

- RP226** Pour les cinq dernières années, veuillez détailler les actions ou mesures mises en œuvre pour assurer l'éthique et l'intégrité des employés et des membres du Conseil d'administration.
- RP227** Pour les cinq dernières années, indiquer les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre le placement syndical dans l'industrie de la construction.
- RP228** Pour 2021-2022 et 2022-2023, indiquer les crédits dédiés ainsi que les copies des études, évaluations, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le fonctionnement du Conseil d'administration et des comités de la Commission de la construction du Québec
- RP229** Pour 2021-2022 et 2022-2023, indiquer la durée totale de toutes les rencontres du Conseil d'administration et la durée totale où les membres se sont réunis à huis clos.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-1

Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2023-2024.

La Commission de la construction du Québec n'est pas un organisme soumis à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelle*.

Dépenses opérationnelles de la vice-présidence des technologies de l'information

DESCRIPTION DE COMPTES	RÉEL 2022 Du 1 ^{er} jan au 31 décembre ⁽¹⁾
Charges liées aux effectifs	9 967 772 \$
Administration	320 013 \$
Entretien équipements et logiciels	5 926 390 \$
Téléphonie (filaire et sans fil)	1 832 618 \$
Autres frais	866 448 \$
Services professionnels (consultants informatiques)	6 772 684 \$
TOTAL	25 685 925 \$

(1) Données préliminaires en date du 10 mars 2023 – états financiers non finalisés

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 16 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-2

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2022-2023, en indiquant pour chacun :

- a) son mandat ;
- b) la liste des membres ;
- c) le budget dépensé ;
- d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
les résultats atteints.

La CCQ participe aux comités suivants :

- Comité directeur Accès-construction et ses sous-comités
- Conseil Canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA)
- Comité stratégique reconnaissance des compétences des personnes immigrantes
- Comité sur le plan d'action en allègement réglementaire et administratif 2020-2025
- Comité interministériel du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
- Comité interministériel en développement durable (CIDD)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) – Saguenay et Lanaudière
- Comité d'orientation - Projet de recherche pour l'inclusion des personnes immigrantes dans l'industrie de la construction (CCQ, MIFI, MEQ, MESS)
- Comité de suivi de l'action 5 du Rapport du Groupe d'action contre le racisme pour l'inclusion des minorités visibles (CCQ, MESS, MIFI)
- Comité de suivi du projet pilote pour le recrutement et l'intégration de personnes immigrantes (CCQ, MIFI)
- Comité de pilotage du projet pilote la conciliation travail-famille dans des milieux à prédominance masculine (CCQ, MFA, SCF, MESS)
- Comité de travail sur la CFTE et l'industrie de la construction (CCQ-MFA)
- Comité de liaison pour l'application de l'Entente en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le conseil Mohawk de Kahnawake (conseil Mohawk de Kahnawake, CCQ, RBQ, CNESST, SRPNI)
- Secrétariat du Conseil du trésor – portrait de la fonction inspection dans l'industrie de la construction
- Comité stratégique sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes (CCQ, MIFI, MRIF, MEQ, MES, MESS, MSSS, OPQ, CIQ, MCE)
- Table de concertation CCQ-CNESST-RBQ

La majorité de ces rencontres se tiennent en virtuel. Si un déplacement est nécessaire, les coûts sont payés à même notre budget opérationnel.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 21 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-4

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2022-2023. Fournir :

- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) la liste des membres du conseil d'administration;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*. Cependant, la liste des employés ventilée par catégorie d'emploi sera disponible dans le rapport annuel de gestion 2022.

Liste des membres du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec :

NOMS	HONORAIRES
Gisèle Bourque	
Manon Bertrand (2)	500 \$
Pierre Brassard	
Éric Boisjoly	
Sonia Morissette (1)	22 900 \$
Michel Trépanier	
Sylvain Gendron	
Alain Robert	
Sylvie Mercier (1)	22 900 \$
Luc Vachon	
Jean-Guy Sénécal (1)	22 895 \$
Yasser Chtaini (1)	18 076 \$
Julie Senecal	
Poste vacant	
Poste vacant	

(1) La rémunération des administrateurs indépendants de la CCQ est fixée selon le décret 1023-2014.

(2) La rémunération des administrateurs (autres qu'indépendants) de la CCQ est fixée selon le décret de nomination 457-2012.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 21 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-5

Pour chaque programme créé en 2022-2023, fournir la liste des employés affectés, quel que soit leur statut, par programme et par région.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 23 FÉVRIER 2023

1RP-5

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-6

Fournir, les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction :

- a) les frais de déplacement;
- b) les frais de représentation;
- c) les frais de repas;
- d) les frais de voyage;
- e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

**Direction générale de la CCQ
1^{er} janvier au 31 décembre 2022**

Remboursement de frais de transport	3 682.29 \$
Remboursement des frais d'hébergement	-
Remboursement des frais de repas	1 430.41 \$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 3 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-7

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

Campagne ENTRAIDE 2022 : Total de 1 000\$

Chèques-cadeaux – Commerce au choix de l'employé (10 x 100 \$)

- Objectifs : Accroître la participation financière des employés de la CCQ à la campagne annuelle ENTRAIDE. Inciter les employés de la CCQ à faire un don en utilisant la plateforme électronique *Donna* utilisée par ENTRAIDE.

Événement des Fêtes 2022 : Total de 2 425\$

Chèques-cadeaux – Commerce au choix de l'employé (46 x 50 \$ et 5 x 25\$)

- Objectifs : Remercier les employés de la CCQ pour les efforts déployés tout au long de l'année 2022 en reconnaissant leur travail. Contribuer au maintien de la mobilisation et de l'engagement des employés. Renforcer le sentiment d'appartenance envers l'organisation.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 21 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-8

Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2022-2023 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
- b) le montant dépensé par direction, département ou division des communications et/ou des affaires publiques ;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes ;
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ;
- e) le montant total des sommes investies en veille médiatique au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ;
- f) le montant total des sommes dépensées dans la traduction des documents de communication, et les langues vers lesquelles ces documents ont été traduits.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

Les sommes investies en veille médiatique : 27 439,80 \$ produite par Référence Média.

Traduction : voir réponse à la fiche numéro 13.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 24 FÉVRIER 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-9

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun pour 2022-2023. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 21 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-10

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2021-2022 et 2022-2023, l'âge des créances et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2023-2024.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 21 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-11

Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2022-2023 incluant les coûts et les appels d'offres et les contrats de gré à gré.

Pour l'année 2022, la Commission de la construction du Québec n'a commandé aucune recherche.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 3 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-12

Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés ventilé par catégorie d'emploi et par région.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 21 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-13

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2022-2023. Fournir :

- a) la liste des contrats octroyés ;
- b) le nom des firmes retenues ;
- c) les langues vers lesquelles les documents ont été traduits ;
- d) les coûts.

Nom du fournisseur	Langues	Total 2022
Kathe Roth	vers l'anglais	11 807 \$
Traduction sans frontières	vers l'anglais	9 361 \$
Traduction TOP	vers l'anglais	43 197 \$
TOTAL		64 365 \$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 21 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-15

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 :

- a) le nom de toutes les campagnes ;
- b) les coûts de ces campagnes ;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
- d) le territoire de diffusion ;
- e) le média choisi pour la diffusion ;
- f) les dates de diffusion de la campagne ;
- g) les objectifs visés par chaque campagne ;
- h) les programmes auxquels ces campagnes sont associées ;
- i) les campagnes des parties prenantes auxquelles le ministère a contribué financièrement.

Nom de la campagne : « Fiers et compétents » 2022-2023

Coût de la campagne : 420 000 \$

Firme conseil pour accompagner la CCQ : Les Évadés

Territoire de diffusion : Québec

Média choisi : numérique (Facebook – Instagram – YouTube – Google Ad, etc.)

Période : juin 2022 à juin 2023

Objectif : Campagne de promotion visant la participation aux activités de perfectionnement offertes aux travailleurs et employeurs de l'industrie de la construction.

Nom de la campagne : Rareté 2021-2022

Coût de la campagne : 400 000 \$

Firme conseil pour accompagner la CCQ : Les Évadés

Territoire de diffusion : Québec

Média choisi : numérique (Facebook – Instagram – YouTube – Google Ad, etc.)

Période : mars 2021 à novembre 2022

Objectif : Campagne de promotion visant à favoriser l'entrée de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 8 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-193

Le nombre d'enquêtes pour fraude ou corruption menées par la Commission de la construction du Québec en 2022-2023 ainsi que la ventilation des coûts totaux engendrés par ces enquêtes et des mesures prises par la Commission.

Fraude, falsification ou usage de faux documents remis à la CCQ

Dossiers d'enquêtes en lien avec les articles reliés à de la fraude ou usage de faux	2022
Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document (art. 122.4)	30
Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence art. (119.1 (10))	3
Total	33

Poursuites pénales recommandées par l'Unité – Enquêtes spéciales en lien avec les articles reliés à de la fraude ou usage de faux	2022
Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document (art. 122.4)	21
Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence art. (119.1 (10))	6
Total	27

Infractions reliées au travail au noir détectées lors des inspections de chantier

Infractions	2022
Non-détention de certificat de compétence	3253
Non-enregistrement à la CCQ	580
Non-détention d'une licence de la RBQ	565
Refus ou entrave	109
Travailleurs interdits ¹	114
Non-respect d'une ordonnance de suspension de travaux	1
Total	4622
Situations d'heures potentiellement non déclarées	2022
Suivi proactif	1817
Interaction chantier / livres	290
Total	2107

¹ Exécution de travaux sans être employeur, salarié, entrepreneur ou représentant désigné.

Infractions reliées au travail au noir relevées lors des interventions aux livres¹

Infractions	2022
Non-enregistrement à la CCQ	9
Rapport mensuel / remises mensuelles non conformes	50
Rapport mensuel en retard	0
Refus ou entrave	120
Registre non conforme	26
Autres	51
Total	256

¹ Comprend les infractions relevées lors des interventions aux livres, des activités de gestion de l'information et lors de l'appréciation du niveau d'heures transmises au rapport mensuel en lien avec les informations sur les contrats de construction.

Interventions aux livres

Interventions aux livres	2022
Nombre d'enquêtes de livres complétées	1255
Total des sommes réclamées	18,68 M\$
Total des sommes perçues avant transfert au légal	13,35 M\$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-194

Liste des dépenses de fonctionnement pour 2022-2023, spécifiant les dépenses additionnelles encourues à cause du télétravail en temps de pandémie. Veuillez également nous fournir les prévisions pour 2023-2024.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC TOTAL DES CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2022 NON VÉRIFIÉES

*Données préliminaires en date du 30 mars 2023

<u>Charges reliées aux effectifs de travail</u>	<u>114 056 467</u>
Gestion des ressources humaines	1 767 436
Services techniques	1 792 199
Frais juridiques	298 807
Télécommunication et entretien d'équipements informatiques	7 873 907
Frais de déplacement et séjour	1 998 294
Frais de postes, imprimés et fournitures	4 285 702
Relations publiques et publicité	421 433
Charges financières	1 176 750
Autres charges administratives	1 184 915
Gestion immobilière	6 258 898
<u>CHARGES RELIÉES AUX BIENS ET SERVICES</u>	<u>27 058 341</u>
Amortissement des immobilisations	10 522 336
Contribution à la CRT et bureau de permis	1 104 555
Autres	485 334
<u>CHARGES CORPORATIVES</u>	<u>12 112 225</u>
<u>CHARGES RELIÉES AUX AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI</u>	<u>28 618 436</u>
<u>Charges reliées au portefeuille de projet</u>	<u>71 277 676</u>
<u>Charges reliées au Plan de modernisation TI</u>	<u>1 332 385</u>
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	<u>254 455 530</u>

Les dépenses encourues à cause du télétravail en temps de pandémie en 2022 s'élèvent à :
2 430 746 \$, dont une portion de 1 963 225 \$ pour l'acquisition de matériel a été capitalisée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 30 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-195

Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 (Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction) pour 2022-2023

Année 2022

Employeurs	2272
Salariés	2740
TOTAL	5012

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-196

Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la Loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers pour 2022-2023.

Poursuites recommandées par l'Unité des enquêtes spéciales au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Par année de réception du dossier

Nombre de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales (UES) au DPCP (Pour l'ensemble des activités de l'UES)	Dossiers reçus en 2022
101 : Intimider une personne ou exercer à son égard des mesures discriminatoires, des représailles ou toute menace ou contrainte ayant pour but ou pour effet de porter atteinte à sa liberté syndicale	0
113.2 Imposer à un employeur l'embauche de salariés déterminés ou d'un nombre déterminé de salariés	0
118 : Tenter de commettre une infraction, ou aide, ou incite quelqu'un à commettre ou tenter de commettre une telle infraction	2
119.1 (10) : Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence.	6
122(4) : Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document	21
122, 2e alinéa : Congédier un employé suite à une plainte	0
123.7: Il est interdit d'exercer des représailles contre une personne pour le motif qu'elle a de bonne foi communiqué un renseignement ou collaboré à une enquête, à une vérification ou à un contrôle mené en raison d'une telle communication.	0
31 : Publicité ou sollicitation interdite	0
84 : Molester, incommoder ou injurier un membre ou un employé de la CCQ	11
98 : Personne ne peut, au nom ou pour le compte d'une association de salariés, solliciter pendant les heures de travail, l'adhésion d'un salarié à une association	0
120 : Quiconque viole une prescription de la présente loi ou d'un règlement adopté sous son autorité, ou encore une prescription d'une convention collective portant sur une matière autre que celles visées au premier alinéa de l'article 62 et au paragraphe c du premier alinéa de l'article 81, commet une infraction et est passible, si aucune autre peine n'est prévue pour cette infraction,	0
Nombre total de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales au DPCP.	40

(1) L'année du recours correspond à celle du dépôt de la plainte (année d'envoi)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-197

Liste des mesures mises en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés et le revenu moyen annuel pour chacun des sexes pour 2022-2023. Veuillez nous indiquer les sommes dépensées par ces mesures.

L'industrie de la construction a lancé un Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) 2015-2024 en mars 2015.

- Le PAEF comprend 40 mesures portées par différentes parties prenantes, dont 22 mesures sous la gouverne de la Commission de la construction du Québec (CCQ) autour de trois orientations : soutenir le parcours de femmes ; créer des milieux favorables, inclusifs et respectueux des droits de la personne ainsi qu'assurer une responsabilité partagée. En plus de la CCQ, les principaux partenaires impliqués dans le PAEF et ses mesures sont :
 - Ministère du Travail (MTRAV), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration (MIFI), ministère de l'Éducation (MEQ), Régie du Bâtiment du Québec ; Secrétariat de la condition féminine (SCF), Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), et Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST);
 - Centres de formation professionnelle;
 - Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP construction);
 - Associations patronales et syndicales de l'industrie

Les principales mesures du PAEF 2015-2024

En 2022 :

- La CCQ a produit et diffusé le *Bilan 2015-2021 du PAEF*, dont les principaux constats sont les suivants :
 - La présence des femmes exerçant un métier ou une occupation dans l'industrie de la construction s'est accélérée entre 2015 et 2021, permettant en 2021 :
 - de dépasser la cible visant 3 % de femmes actives sur les chantiers (la moyenne canadienne) ;
 - que trois métiers dépassent leur cible : peintre (22,91 % ; cible de 15 %), poseuse de revêtements souples (5,22 % ; cible 3 %) et charpentière-menuisière (2,15 % ; cible de 2 %) ainsi que l'ensemble des autres occupations ;
 - une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes est constatée.
 - Malgré cette accélération, la part et le nombre de femmes demeurent faibles et des obstacles persistants freinent leur progression, notamment en matière de climats de travail ; d'accès et de maintien en emploi ; de présence de femmes dans les différents métiers et occupations ainsi que du nombre limité de femmes nouvellement diplômées des programmes d'études menant à la construction.
- La CCQ a mené des consultations auprès des parties prenantes en vue d'identifier les actions structurantes pour soutenir le déploiement de la phase 3 du PAEF. La CCQ a poursuivi le travail de mobilisation des parties prenantes pour qu'ils s'engagent dans des actions pour la phase 3.

La CCQ a poursuivi la réalisation des actions sous sa gouverne pour les phases 1 et 2 du PAEF :

- Poursuite de tables de concertation avec les partenaires pour cibler des actions concertées soutenant l'inclusion des femmes et de la diversité.
- Poursuite d'actions relatives à l'offre de climat de travail inclusif et sain dans l'industrie de la construction, dont :
 - offre de service confidentielle de la CCQ destinée aux personnes victimes ou

- témoins de discrimination, intimidation, harcèlement, violence et autres situations impliquant un climat de travail malsain ;
 - Élaboration d'un sondage pour évaluer le phénomène
 - Mobilisation des associations patronales et syndicales ;
- Promotion de deux capsules de sensibilisation « Ouvrons les chantiers aux femmes, tout le monde y gagne » et « Chantiers inclusifs pour la diversité, tout le monde y gagne » mettant en vedette la main-d'œuvre de l'industrie. Ces capsules outillent les entreprises, les centres de formation et les acteurs clés à contrer la discrimination, l'intimidation et le harcèlement.
- Tenue de séances d'information sur l'industrie de la construction et le PAEF aux groupes d'employabilité intéressés à soutenir l'inclusion des femmes dans la construction.
- Poursuite du soutien de l'utilisation par l'industrie des programmes et services publics, notamment via le déploiement d'une collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour favoriser l'intégration des personnes sous-représentées en faisant la promotion des mesures de subvention salariale et de gestion des ressources humaines.
- Poursuite du soutien d'initiatives valorisant la conciliation famille travail en collaboration avec le ministère de la Famille.
- Campagne de promotion :
 - Valorisation des métiers de la construction et de la présence des femmes dans les communications officielles de la CCQ ;
 - Phase 3 en 2018 et 2019 : « Femme ou homme, c'est la compétence qui compte ». Diffusion sur le site mixite.ccq.org des plus récentes statistiques sur la place des femmes sur les chantiers et des mesures concrètes qui leur sont destinées ainsi que l'information sur dix mythes les plus souvent répandus.
 - Phase 2 en 2017 : « les mentalités changent, les chantiers aussi » accompagnée d'une vidéo et d'affiches ;
 - Phase 1 en 2016 : « Femme ou homme, c'est la compétence qui compte » ;
 - Création de la page « mixite.ccq.org » et campagne de visibilité dans divers médias (télévision, journaux et Web).
- Lancement le 3 novembre 2017 de la Ligne relais-construction soutenant les victimes d'inconduite, de harcèlement et d'intimidation à caractère sexuel sur les chantiers de construction. En 2018, la CCQ a fait la promotion de cette ligne pour mieux informer les victimes potentielles de son existence.
- Entrée en vigueur, le 12 décembre 2016, de quatre mesures réglementaires favorisant l'accès et le maintien des femmes sur les chantiers :
 - délivrance plus rapide d'un certificat de compétence pour les femmes diplômées ;
 - accès à l'industrie facilité pour les femmes non diplômées qui se voient offrir par un employeur l'opportunité d'acquérir des compétences en chantier ;
 - augmentation du ratio apprenti compagnon en chantier permettant aux entreprises de faire travailler une personne apprentie de plus que la proportion prévue au règlement lorsqu'un de ces apprentis est une femme ;
 - assouplissement des règles pour que les femmes puissent faire partie de la main-d'œuvre régulière d'une entreprise en leur permettant de travailler plus rapidement en dehors de leur région de domicile.
- Service d'information et d'accompagnement des femmes depuis 2015.
- Priorisation des femmes inscrites aux activités de perfectionnement et au cours de connaissance générale de l'industrie permettant l'accès des occupations diplômées.
- Assouplissement des modalités d'admission au Programme de formation des femmes en entreprise permettant aux femmes et aux entreprises de bénéficier d'un cadre d'apprentissage des compétences de métiers et d'être outillées pour favoriser la mixité des équipes de travail, avec un soutien financier
- Publication par la CCQ du bilan annuel du PAEF ainsi que d'un portrait statistique des femmes dans la construction.
- Les mesures réglementaires du premier PAEF de 1997 sont toujours en vigueur :
 - Délivrance d'un certificat de compétence occupation (CCO) : Une femme diplômée dans l'une des six occupations spécialisées qui n'est pas sélectionnée lors du tirage au sort annuel est automatiquement admise au Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction (CCGIC). Ce cours est

- obligatoire afin d'obtenir un certificat de compétence occupation ;
- Renouvellement d'un certificat de compétence occupation (CCO) : Une femme qui a travaillé au moins 5 000 heures dans une occupation de l'industrie et qui a travaillé au moins une heure au cours d'une période consécutive de cinq années peut se voir renouveler son certificat (au lieu de 10 000 heures pour les hommes) ;
 - Carnet référence construction (CRC) : Lorsque la CCQ réfère de la main-d'œuvre à un employeur, elle priorise systématiquement toutes les femmes correspondant aux critères de l'employeur.

Faits saillants (données provisoires de 2022) :

- 2022 est marquée par une hausse importante de la présence des femmes exerçant un métier ou une occupation dans l'industrie de la construction : avec **3,64 %** de femmes actives sur les chantiers (vs 3,27 % en 2021 ; 2,73 % en 2020 ; 2,46 % en 2019 ; 2,14 % en 2018 ; 1,92 % en 2017 ; 1,62 % en 2016 et 1,49 % en 2015) : un gain de plus de 4 900 femmes au cours des sept dernières années.
- **7 202** femmes ont été actives sur les chantiers en 2022, soit 968 femmes de plus qu'en 2021 (+16 %). Depuis 2015, l'augmentation annuelle moyenne était plutôt d'environ 650 femmes actives.
- **1 912** femmes ont débuté une carrière sur les chantiers, représentant **9,32 %** de l'ensemble de la nouvelle main-d'œuvre en 2022 (sur 20 516 nouvelles entrées totales). Une légère baisse (-1 %), soit 21 entrées de femmes de moins qu'en 2021 (1 933 femmes), représentant néanmoins un nombre historiquement élevé pour une seconde année. De plus, une forte accélération des entrées de femmes est constatée depuis 2016, année d'implantation des mesures réglementaires de redressement soutenant l'accès des femmes à l'industrie, alors que seulement 363 femmes débutaient une carrière en 2015.
- L'industrie compte maintenant **1 231** femmes compagnon en 2022, ce qui représente une augmentation de 206 par rapport à 2021. Depuis 2015, l'augmentation annuelle moyenne était plutôt autour de 70 femmes compagnon.
- **4 325** entreprises ont engagé au moins une femme en 2022. C'est **16 %** de toutes les entreprises en construction (27 139). À noter que ce sont souvent les entreprises de plus grande taille qui engagent les femmes. Il s'agit d'une progression de 11 % par rapport à 2021, soit 422 entreprises de plus. On constate une accélération depuis 2016 et l'augmentation se voit, peu importe la taille de l'entreprise.

Moyenne des heures travaillées par statut selon le métier et l'occupation
2022

Métier / Occupation	Femmes			Hommes			% de la moyenne des hommes		
	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total	Apprenti	Compagnon	Total
Briqueteur-maçon / Briqueteuse-maçonne	609	929	681	761	1 047	943	80%	89%	72%
Calorifugeur / Calorifugeuse	871	1 329	1 037	1 043	1 319	1 245	84%	101%	83%
Carreleur / Carreleuse	759	1 132	853	785	988	895	97%	115%	95%
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière	669	1 048	709	846	1 175	1 027	79%	89%	69%
Chaudronnier / Chaudronnière	589	653	621	974	688	727	60%	95%	85%
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice	671	757	687	861	1 195	1 058	78%	63%	65%
Couvreur / Couvreuse	495	939	553	514	985	759	96%	95%	73%
Électricien / Électricienne	914	1 264	994	1 134	1 344	1 276	81%	94%	78%
Ferblantier / Ferblantière	933	1 252	1 014	981	1 319	1 197	95%	95%	85%
Ferrailleur / Ferrailleuse	938	1 075	995	786	1 358	1 202	119%	79%	83%
Frigoriste	829	928	847	1 064	1 481	1 328	78%	63%	64%
Grutier / Grutière	798	1 160	1 078	1 005	1 461	1 389	79%	79%	78%
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur	1 413	1 661	1 487	1 280	1 624	1 509	110%	102%	99%
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier	976	1 324	1 026	992	1 044	1 033	98%	127%	99%
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes	0	0	0	578	1 001	908	0%	0%	0%
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie	1 033	1 841	1 110	1 201	1 486	1 370	86%	124%	81%
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse	739	808	756	919	1 252	1 164	80%	65%	65%
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)	845	1 187	894	923	1 277	1 130	92%	93%	79%
Opérateur / Opératrice de pelles	548	947	774	769	1 085	1 030	71%	87%	75%
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd	566	682	622	803	1 014	973	71%	67%	64%
Peintre	801	1 103	883	737	1 030	921	109%	107%	96%
Plâtrier / Plâtrière	833	1 212	895	882	1 117	1 011	95%	109%	89%
Poseur / Poseuse de revêtements souples	696	1 085	761	733	937	867	95%	116%	88%
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs	887	1 542	990	999	1 279	1 173	89%	121%	84%
Tuyauteur / Tuyauteuse	745	1 011	812	1 144	1 317	1 266	65%	77%	64%
Total des métiers	766	1 104	840	893	1 205	1 090	86%	92%	77%
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse			335			1 246			27%
Manœuvre			684			892			77%
Main-d'œuvre de lignes			1 213			1 315			92%
Soudeur / Soudeuse			809			1 089			74%
Arpenteur / Arpenteuse			1 074			1 271			85%
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle)			736			778			95%
Autres occupations			579			1 024			57%
Total des occupations			730			959			76%
Total			816			1 069			76%

Source: Commission de la construction du Québec, 2022

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-198

Liste des règlements adoptés par le conseil d'administration de la CCQ pour 2022-2023.

Aucun règlement adopté par le Conseil d'administration de la CCQ en 2022.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-199

Veillez nous produire le nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par corps de métier ou occupation, pour 2022-2023.

RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI SELON LE MÉTIER – ANNÉE 2022

MÉTIERS	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Briqueteur-maçon	279	4,68	161	2,16	440	3,28
Calorifugeur	32	0,54	57	0,77	89	0,66
Carreleur	120	2,01	148	1,99	268	2,00
Charpentier-menuisier	1 956	32,81	3 855	51,79	5 811	43,35
Chaudronnier	15	0,25	8	0,11	23	0,17
Cimentier applicateur	72	1,21	246	3,31	318	2,37
Couvreur	86	1,44	614	8,25	700	5,22
Électricien	1 451	24,34	4	0,05	1 455	10,85
Ferblantier	102	1,71	296	3,98	398	2,97
Ferrailleur	64	1,07	98	1,32	162	1,21
Grutier	53	0,89	4	0,05	57	0,43
Mécanicien d'ascenseur	24	0,40	91	1,22	115	0,86
Mécanicien de chantier	51	0,86	7	0,09	58	0,43
Mécanicien de machinerie lourde	16	0,27	36	0,48	52	0,39
Monteur assembleur	57	0,96	156	2,10	213	1,59
Monteur-mécanicien (vitrier)	27	0,45	181	2,43	208	1,55
Opérateur d'équipement lourd	83	1,39	190	2,55	273	2,04
Opérateur de pelles mécaniques	78	1,31	231	3,10	309	2,31
Peintre	219	3,67	373	5,01	592	4,42
Plâtrier	89	1,49	245	3,29	334	2,49
Poseur de systèmes intérieurs	179	3,00	87	1,17	266	1,98
Poseur de revêtements souples	23	0,39	60	0,81	83	0,62
Tuyauteur	596	10,00	2	0,03	598	4,46
Mécanicien en protection incendie	51	0,86	101	1,36	152	1,13
Frigoriste	239	4,01	192	2,58	431	3,22
TOTAL	5 962	100	7 443	100	13 405	100

**RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI
SELON LA RÉGION DE PLACEMENT – ANNÉE 2022**

RÉGION DE PLACEMENT	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Îles-de-la-Madeleine	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Bas-St-Laurent / Gaspésie	166	2,78	152	2,04	318	2,37
Saguenay / Lac-St-Jean	209	3,51	359	4,82	568	4,24
Québec	1079	18,10	1 152	15,48	2 231	16,64
Mauricie / Bois-Francs	452	7,58	501	6,73	953	7,11
Cantons-de-l 'Est	177	2,97	528	7,09	705	5,26
Montréal	3523	59,09	4 187	56,25	7 710	57,52
Outaouais	159	2,67	407	5,47	566	4,22
Nord-Ouest	120	2,01	112	1,50	232	1,73
Côte-Nord	77	1,29	45	0,60	122	0,91
Baie-James	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Extérieur	0	0,00	0	0,00	0	0,00
TOTAL	5 962	100	7 443	100	13 405	100

**RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-OCCUPATION
SELON LA RÉGION DE PLACEMENT – ANNÉE 2022**

RÉGION DE PLACEMENT	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Îles-de-la-Madeleine	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Bas-St-Laurent / Gaspésie	32	5,95	93	1,22	125	1,53
Saguenay / Lac-St-Jean	24	4,46	280	3,67	304	3,72
Québec	82	15,24	971	12,71	1 053	12,88
Mauricie / Bois-Francs	24	4,46	314	4,11	338	4,13
Cantons-de-l 'Est	25	4,65	283	3,71	308	3,77
Montréal	303	56,32	4 979	65,19	5 282	64,60
Outaouais	29	5,39	453	5,93	482	5,90
Nord-Ouest	8	1,49	185	2,42	193	2,36
Côte-Nord	11	2,04	80	1,05	91	1,11
Baie-James	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Extérieur	0	0,00	0	0,00	0	0,00
TOTAL	538	100	7 638	100	8 176	100

NOMBRE DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-COMPAGNON ÉMIS EN 2022

RAISON DE LA DÉLIVRANCE	LE SALARIÉ A DÉJÀ ÉTÉ TITULAIRE COMPAGNON	LE SALARIÉ N'A JAMAIS ÉTÉ TITULAIRE COMPAGNON
TOTAL	108 405	13 538

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-200

Veillez nous fournir le nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par corps de métier ou occupation pour 2022-2023. Fournir les prévisions pour 2023-2024.

La réglementation considère qu'il y a pénurie lorsque moins de 5 % de la main-d'œuvre apprentie ou exerçant une occupation se trouve disponible, c'est-à-dire n'a pas d'emploi rapporté à la CCQ. La CCQ procède alors à ce que l'on appelle couramment « l'ouverture d'un bassin de main-d'œuvre ». Des personnes non-détentrices d'un DEP peuvent alors obtenir un certificat de compétence dans un métier ou une occupation, à condition de démontrer qu'un employeur leur garantit au moins 150 heures de travail sur au plus trois mois, et qu'elles détiennent le cours de sécurité approprié.

Les bassins de main-d'œuvre sont mis à jour sur une base quotidienne. Les ouvertures de bassins sont fréquentes, par région et métiers, et sont affichées sur le site web de la CCQ. Le tableau ci-joint comprend les chiffres détaillés des admissions de main-d'œuvre par bassin selon le métier et l'occupation pour 2022.

L'industrie de la construction est aux prises avec des enjeux de rareté de main-d'œuvre alors que l'activité sur les chantiers continue de s'intensifier. L'année 2022 a atteint de nouveaux records, et la demande de travail demeurera importante à moyen terme. Les enjeux de disponibilité de la main-d'œuvre peuvent poser des problèmes sérieux dans l'avancement des projets de construction, aussi bien dans le secteur privé que pour les chantiers publics. Malgré le ralentissement prévu pour 2023, les heures travaillées demeureront élevées. Nous anticipons 202 millions d'heures travaillées cette année, après les 210 millions de 2022. Elles étaient à 196,2M en 2021.

Une étude réalisée par la CCQ, à l'été 2018, a démontré que le problème de rareté, voire de pénurie, devrait se faire ressentir jusqu'en 2030. De façon généralisée, depuis plus de trois ans, la disponibilité de la main-d'œuvre est en baisse dans le monde de la construction. La diplomation des jeunes dans les métiers de la construction est aussi en baisse tout comme le nombre d'inscriptions à des programmes pour y accéder. Les résultats de sondages conduits auprès des employeurs (Sondage sur l'anticipation de l'activité et difficultés de recrutement des employeurs dans l'industrie de la construction) démontrent des anticipations encore importantes pour le travail et les difficultés de recrutement de travailleurs se sont intensifiées avec le temps.

Dans ce contexte, les entrées dans l'industrie par le truchement des « ouvertures de bassins de main-d'œuvre » sont allées en augmentation.

Les entrées de nouveaux travailleurs sont passées de 9 252 en 2014, à un sommet en 2021 à 21 638. De plus, les entrées par les ouvertures de bassins de main-d'œuvre ont été fort courues; alors qu'elles permettaient à environ 9 300 salariés d'entrer dans l'industrie par cette porte en 2018, elles ont augmenté à 16 800 en 2021.

Malgré la rareté de main-d'œuvre, l'industrie a accueilli en 2022 20 500 nouveaux travailleurs, dont 16 000 par ouverture de bassin.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-201

Nombre d'heures travaillées par métier ou par occupation pour 2022-2023. Fournir une ventilation par mois et par région.

Métier/occupation prioritaire	Région de domicile	2022 provisoire
003) Briqueteur-maçon	Total du métier/occupation	4 927 116
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	56 094
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	108 414
	30) Québec	656 126
	40) Mauricie-Bois-Francs	226 540
	50) Estrie	260 516
	60) Grand Montréal	3 441 179
	70) Outaouais	146 916
	80) Abitibi-Témiscamingue	21 519
	90) Côte-Nord	7 761
	99) Extérieur	2 051
006) Calorifugeur	Total du métier/occupation	1 425 147
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	31 588
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	93 607
	30) Québec	251 154
	40) Mauricie-Bois-Francs	102 064
	50) Estrie	65 854
	60) Grand Montréal	786 148
	70) Outaouais	59 069
	80) Abitibi-Témiscamingue	33 007
	90) Côte-Nord	2 373
	99) Extérieur	285
009) Carreleur	Total du métier/occupation	2 547 001
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	54 389
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	53 937
	30) Québec	496 903
	40) Mauricie-Bois-Francs	107 698
	50) Estrie	143 951
	60) Grand Montréal	1 558 140
	70) Outaouais	84 051
	80) Abitibi-Témiscamingue	20 961
	90) Côte-Nord	23 340
	99) Extérieur	3 632
012) Charpentier-menuisier	Total du métier/occupation	58 231 246
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 547 705
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 724 562
	30) Québec	12 993 744
	40) Mauricie-Bois-Francs	4 359 204
	50) Estrie	3 308 649
	60) Grand Montréal	28 222 908
	70) Outaouais	2 164 673
	80) Abitibi-Témiscamingue	1 157 370
	84) Baie-James	87 455
90) Côte-Nord	653 362	
	99) Extérieur	11 613
015) Chaudronnier	Total du métier/occupation	461 752
	10) Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	46 583
	20) Saguenay-Lac-Saint-Jean	80 450
	30) Québec	46 711

	40)Mauricie-Bois-Francs	66 994
	50)Estrie	29 769
	60)Grand Montréal	155 458
	70)Outaouais	4 181
	80)Abitibi-Témiscamingue	7 906
	90)Côte-Nord	23 558
	99)Extérieur	142
018)Cimentier-applicateur	Total du métier/occupation	3 949 665
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	49 748
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	113 655
	30)Québec	681 934
	40)Mauricie-Bois-Francs	261 204
	50)Estrie	111 932
	60)Grand Montréal	2 537 062
	70)Outaouais	141 912
	80)Abitibi-Témiscamingue	28 683
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	19 521
	99)Extérieur	4 013
021)Couvreur	Total du métier/occupation	4 837 466
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	89 501
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	135 388
	30)Québec	668 128
	40)Mauricie-Bois-Francs	355 114
	50)Estrie	224 432
	60)Grand Montréal	3 081 345
	70)Outaouais	203 856
	80)Abitibi-Témiscamingue	70 950
	90)Côte-Nord	8 322
	99)Extérieur	431
024)Électricien	Total du métier/occupation	27 522 001
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	751 788
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	939 926
	30)Québec	4 284 100
	40)Mauricie-Bois-Francs	1 601 196
	50)Estrie	947 009
	60)Grand Montréal	17 230 249
	70)Outaouais	963 600
	80)Abitibi-Témiscamingue	402 424
	84)Baie-James	4 553
	90)Côte-Nord	350 652
	99)Extérieur	46 503
030)Ferblantier	Total du métier/occupation	6 410 473
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	111 823
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	230 737
	30)Québec	992 868
	40)Mauricie-Bois-Francs	367 061
	50)Estrie	188 312
	60)Grand Montréal	4 203 345
	70)Outaouais	207 455
	80)Abitibi-Témiscamingue	59 399
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	41 908
	99)Extérieur	7 566
033)Ferrailleur	Total du métier/occupation	2 463 665
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	91 396
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	49 206
	30)Québec	436 810
	40)Mauricie-Bois-Francs	141 146
	50)Estrie	115 576
	60)Grand Montréal	1 500 839
	70)Outaouais	80 912
	80)Abitibi-Témiscamingue	16 926
	84)Baie-James	

	90)Côte-Nord	28 558
	99)Extérieur	2 296
036)Frigoriste	Total du métier/occupation	6 448 568
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	117 264
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	191 618
	30)Québec	861 979
	40)Mauricie-Bois-Francs	377 148
	50)Estrie	237 122
	60)Grand Montréal	4 442 932
	70)Outaouais	109 986
	80)Abitibi-Témiscamingue	72 964
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	36 354
	99)Extérieur	1 201
039)Grutier	Total du métier/occupation	2 664 169
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	80 577
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	116 536
	30)Québec	403 873
	40)Mauricie-Bois-Francs	180 027
	50)Estrie	80 893
	60)Grand Montréal	1 545 829
	70)Outaouais	96 983
	80)Abitibi-Témiscamingue	79 880
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	74 809
	99)Extérieur	4 763
042)Mécanicien d'ascenseur	Total du métier/occupation	2 025 988
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	9 859
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	14 240
	30)Québec	306 489
	40)Mauricie-Bois-Francs	20 595
	50)Estrie	31 664
	60)Grand Montréal	1 598 978
	70)Outaouais	23 013
	80)Abitibi-Témiscamingue	12 974
	90)Côte-Nord	
	99)Extérieur	8 176
045)Mécanicien de chantier	Total du métier/occupation	962 089
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	101 418
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	160 856
	30)Québec	101 301
	40)Mauricie-Bois-Francs	109 708
	50)Estrie	18 017
	60)Grand Montréal	376 086
	70)Outaouais	10 731
	80)Abitibi-Témiscamingue	25 470
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	58 501
	99)Extérieur	101 418
048)Mécanicien de machines lourdes	Total du métier/occupation	385 007
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	49 678
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	47 669
	30)Québec	108 476
	40)Mauricie-Bois-Francs	27 167
	50)Estrie	10 315
	60)Grand Montréal	99 836
	70)Outaouais	6 569
	80)Abitibi-Témiscamingue	579
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	32 536
	99)Extérieur	2 184
051)Mécanicien en protection-incendie	Total du métier/occupation	2 269 448
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	33 535

	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	69 120
	30)Québec	396 658
	40)Mauricie-Bois-Francs	96 447
	50)Estrie	58 525
	60)Grand Montréal	1 558 819
	70)Outaouais	25 303
	80)Abitibi-Témiscamingue	11 550
	90)Côte-Nord	8 771
	99)Extérieur	10 720
053)Monteur-assembleur	Total du métier/occupation	4 083 301
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	176 311
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	339 951
	30)Québec	667 798
	40)Mauricie-Bois-Francs	264 833
	50)Estrie	92 572
	60)Grand Montréal	2 289 076
	70)Outaouais	98 650
	80)Abitibi-Témiscamingue	83 040
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	67 404
	99)Extérieur	3 666
057)Monteur-mécanicien vitrier	Total du métier/occupation	3 217 660
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	34 972
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	64 661
	30)Québec	451 147
	40)Mauricie-Bois-Francs	112 576
	50)Estrie	86 217
	60)Grand Montréal	2 314 284
	70)Outaouais	100 849
	80)Abitibi-Témiscamingue	40 255
	90)Côte-Nord	11 176
	99)Extérieur	1 523
060)Opérateur de pelles	Total du métier/occupation	9 414 159
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	455 602
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	520 523
	30)Québec	1 833 034
	40)Mauricie-Bois-Francs	654 502
	50)Estrie	495 012
	60)Grand Montréal	4 683 616
	70)Outaouais	326 355
	80)Abitibi-Témiscamingue	195 187
	84)Baie-James	14 936
	90)Côte-Nord	234 549
	99)Extérieur	843
063)Opérateur d'équipement lourd	Total du métier/occupation	6 280 720
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	479 711
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	279 651
	30)Québec	1 211 514
	40)Mauricie-Bois-Francs	494 421
	50)Estrie	215 868
	60)Grand Montréal	3 055 280
	70)Outaouais	232 617
	80)Abitibi-Témiscamingue	119 489
	84)Baie-James	26 260
	90)Côte-Nord	162 905
	99)Extérieur	3 005
066)Peintre	Total du métier/occupation	6 286 594
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	176 624
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	215 371
	30)Québec	1 146 707
	40)Mauricie-Bois-Francs	350 997
	50)Estrie	284 063
	60)Grand Montréal	3 696 647
	70)Outaouais	277 142

	80)Abitibi-Témiscamingue	89 814
	84)Baie-James	4 261
	90)Côte-Nord	44 625
	99)Extérieur	344
069)Plâtrier	Total du métier/occupation	4 103 864
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	34 710
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	85 688
	30)Québec	892 830
	40)Mauricie-Bois-Francs	190 093
	50)Estrie	157 705
	60)Grand Montréal	2 525 194
	70)Outaouais	189 904
	80)Abitibi-Témiscamingue	15 738
	84)Baie-James	1 175
	90)Côte-Nord	9 167
	99)Extérieur	1 659
072)Poseur de revêtements souples	Total du métier/occupation	1 095 642
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	53 257
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	39 007
	30)Québec	185 929
	40)Mauricie-Bois-Francs	56 554
	50)Estrie	26 716
	60)Grand Montréal	682 030
	70)Outaouais	32 602
	80)Abitibi-Témiscamingue	13 092
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	5 756
	99)Extérieur	699
075)Poseur de systèmes intérieurs	Total du métier/occupation	3 586 055
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	9 014
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	43 542
	30)Québec	532 504
	40)Mauricie-Bois-Francs	172 559
	50)Estrie	62 557
	60)Grand Montréal	2 636 200
	70)Outaouais	126 816
	80)Abitibi-Témiscamingue	2 791
	90)Côte-Nord	75
	99)Extérieur	9 014
081)Tuyauteur	Total du métier/occupation	13 386 730
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	347 486
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	429 155
	30)Québec	2 096 105
	40)Mauricie-Bois-Francs	835 706
	50)Estrie	416 452
	60)Grand Montréal	8 403 591
	70)Outaouais	501 842
	80)Abitibi-Témiscamingue	209 156
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	137 650
	99)Extérieur	9 587
910)Boutefeu et foreur	Total du métier/occupation	839 777
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	56 826
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	82 091
	30)Québec	206 454
	40)Mauricie-Bois-Francs	53 843
	50)Estrie	51 823
	60)Grand Montréal	281 120
	70)Outaouais	39 869
	80)Abitibi-Témiscamingue	9 372
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	51 402
	99)Extérieur	6 978
920)Manoeuvre	Total du métier/occupation	21 648 256

	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	498 853
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	579 758
	30)Québec	2 744 294
	40)Mauricie-Bois-Francs	862 364
	50)Estrie	483 341
	60)Grand Montréal	15 025 760
	70)Outaouais	862 291
	80)Abitibi-Témiscamingue	191 396
	84)Baie-James	54 568
	90)Côte-Nord	258 674
	99)Extérieur	86 958
930)Main-d'oeuvre de lignes	Total du métier/occupation	3 510 406
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	169 289
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	380 437
	30)Québec	772 617
	40)Mauricie-Bois-Francs	392 388
	50)Estrie	117 488
	60)Grand Montréal	1 335 779
	70)Outaouais	142 390
	80)Abitibi-Témiscamingue	61 083
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	137 728
	99)Extérieur	1 208
940)Soudeur	Total du métier/occupation	1 055 283
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	19 978
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	68 290
	30)Québec	132 907
	40)Mauricie-Bois-Francs	65 874
	50)Estrie	38 441
	60)Grand Montréal	631 616
	70)Outaouais	20 403
	80)Abitibi-Témiscamingue	42 588
	84)Baie-James	
	90)Côte-Nord	26 653
	99)Extérieur	8 533
950)Autres occupations	Total du métier/occupation	3 412 739
	10)Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	185 733
	20)Saguenay-Lac-Saint-Jean	223 361
	30)Québec	555 493
	40)Mauricie-Bois-Francs	203 758
	50)Estrie	127 623
	60)Grand Montréal	1 845 751
	70)Outaouais	91 540
	80)Abitibi-Témiscamingue	43 063
	84)Baie-James	10 853
	90)Côte-Nord	89 914
	99)Extérieur	35 651
Total général		209 451 985

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-202

Nombre d'exemptions, de l'obligation de détenir un certificat de compétence, accordées pour 2022-2023 et tout en nous expliquant les motifs.

MOTIFS	NOMBRE D'EXEMPTIONS ÉMISES EN 2022
Pénurie (art. 14.6)	345
Personne indispensable (art. 14.4)	716
Enfant d'employeur (art. 14.5)	2 083
Pénurie - sans préalables scolaires	14 608
Stages d'été	0
Ententes interprovinciales (art. 4)	518
Salarié occasionnel (art. 14.7)	0
Autres*	2 119
TOTAL	20 389

*Autres 2 119 exemptions, dont 1 399 exemptions découlant du comité de révision; 23 exemptions découlant de nouveaux assujettissements, dont les pompes à béton et 697 exemptions « autres » qui comprennent plusieurs types d'exemptions visant à répondre à des situations spécifiques (intégration des femmes non diplômées, renouvellement de pompes à béton, intégration d'autochtones, ententes intergouvernementales).

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-203

Nombre d'inspections de chantier effectuées par la CCQ, veuillez inclure la liste des chantiers ayant fait l'objet d'une enquête, la liste des chantiers qui ont nécessité plus d'une visite et résultats des enquêtes pour 2022-2023.

Inspections de chantier et vérifications aux livres	2022
Nombre de visites de chantier effectuées	42 694
• Chantiers différents visités	21 126
Nombre d'infractions constatées	5814
• Nombre d'infractions pour non-détention de certificat de compétence	3253
• Nombre d'infractions pour non-détention de licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)	580
• Nombre de situations d'heures potentiellement non déclarées	2107
• % des visites avec infractions pour non –détention de certificat de compétence, de licence ou heures potentiellement non déclarées	8,55 %
Nombre de vérifications aux livres menées	1255
• % des interventions avec résultat (montant réclamé ou poursuite pénale)	69,00 %
• Heures réclamées	792 975
• \$ réclamés	18 680 158 \$
• Taux de perception avant judiciarisation	71,46 %

Répartition des chantiers selon le nombre de fois où ils ont été visités en 2022

Nombre de visites	Nombre de chantiers
1	11754
2	5016
3	2039
4	944
5	491
6	276
7	171
8	96
9	75
10	49
Plus de 10	215
TOTAL	21126

Les grands chantiers, comme celui du REM et du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, constituent un seul et même chantier tout au long des différentes phases de construction et ceux-ci font l'objet d'un suivi proactif et préventif. Ceci explique pourquoi certains chantiers font l'objet de plusieurs visites.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-204

Veillez nous transmettre le nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ pour 2022-2023 ainsi que les prévisions d'embauche pour 2023-2024.

Année	Nombre
2022	236

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-205

Veillez nous transmettre le nombre d'employés dédiés à la lutte contre le travail au noir à la CCQ pour 2022-2023, ainsi que les prévisions d'embauche pour 2023-2024.

Année	Nombre
2022	408

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-206

Veillez nous fournir le nombre, sous forme de liste, de chaque intervention de la CCQ dans la lutte contre le travail au noir, en incluant les interventions, suivis et sanctions qui ont été effectués en 2022-2023. Veillez ventiler cette information pour chacune des régions administratives du Québec.

Vérifications aux livres réalisées en 2022 par région CCQ

Région	Nombre de vérifications	Heures réclamées	Montants réclamés	Nombre de poursuites pénales recommandées
10. Bas-St-Laurent/Gaspésie	80	7 947	317 674 \$	3
20. Saguenay/Lac-St-Jean	53	54 073	1 092 824 \$	6
30. Québec	200	109 380	2 886 583 \$	42
40. Mauricie/Bois-Francs	56	12 802	664 697 \$	0
50. Estrie	44	14 493	304 670 \$	31
60. Montréal-Centre (Île de Montréal)	293	149 738	3 525 744 \$	5
64. Montréal-Rive-Sud (Montérégie)	129	138 493	2 989 062 \$	41
69. Montréal-Rive-Nord (Laval-Lanaudière-Laurentides)	282	210 146	4 084 771 \$	19
70. Outaouais	45	18 270	514 911 \$	0
80. Abitibi/Témiscamingue	26	41 359	852 353 \$	3
93. Côte-Nord	27	16 911	597 932 \$	1
UAV	20	19 364	848 936 \$	0
TOTAL	1 255	792 975	18 680 158 \$	151

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-207

Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir pour 2022-2023.

Pour l'exercice 2022-2023, la Commission de la construction du Québec a reçu 4,414 M\$ du gouvernement. Cette subvention permet de financer 41 ressources additionnelles dédiées à la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale, incluant la fausse facturation et le blanchiment d'argent.

Partie 2 GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 2 février 2022, 154^e année, n° 5 491

Que madame Julie Boucher soit nommée de nouveau présidente-directrice générale adjointe du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un mandat de deux ans à compter du 21 janvier 2022 au traitement annuel de 199 180\$;

Que les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des présidents-directeurs généraux et des présidents-directeurs généraux adjoints à temps plein des centres intégrés de santé et de services sociaux, des établissements regroupés et des établissements non fusionnés adoptées par le gouvernement par le décret numéro 60-2018 du 7 février 2018 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Julie Boucher comme présidente-directrice générale adjointe du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

76304

Gouvernement du Québec

Décret 47-2022, 12 janvier 2022

CONCERNANT le versement d'une subvention de 4 362 000\$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l'exercice financier 2021-2022, pour la réalisation de projets dans le cadre de la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale

ATTENDU QUE la Commission de la construction du Québec est une personne morale instituée en vertu de l'article 2 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20);

ATTENDU QUE la Commission de la construction du Québec a mis sur pied différents projets pour intensifier la force de ses interventions dans la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale et les poursuivra au cours de l'exercice financier 2021-2022;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à verser une subvention de 4 362 000\$ à la Commission de la construction du Québec, au cours l'exercice financier 2021-2022, pour la réalisation de ces projets;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6), tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du

gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000\$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

Que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit autorisé à verser une subvention de 4 362 000\$ à la Commission de la construction du Québec, au cours de l'exercice financier 2021-2022, pour la réalisation de projets dans le cadre de la lutte contre le travail non déclaré et l'évasion fiscale.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

76305

Gouvernement du Québec

Décret 50-2022, 12 janvier 2022

CONCERNANT le versement à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail d'une subvention de 1 500 000\$, au cours de l'exercice financier 2021-2022, pour la réalisation de projets dans le cadre des actions concertées pour contrer les économies souterraines dans le secteur de la construction

ATTENDU QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail est une personne morale instituée en vertu de l'article 138 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1);

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 10 de la Loi sur le ministère du Travail (chapitre M-32.2), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale exerce ses fonctions notamment dans les domaines des relations du travail, des normes du travail et de la gestion des conditions de travail et de la santé et de la sécurité du travail;

ATTENDU QUE la Commission fait partie du comité ACCES construction – Actions concertées pour contrer les économies souterraines dans le secteur de la construction dont le mandat vise notamment à lutter contre l'évasion fiscale, le travail au noir et le non-respect des autres obligations légales dans le secteur de la construction au Québec;

ATTENDU QUE la Commission a mis sur pied différents projets suivant les priorités d'action établies par le comité et les a poursuivis au cours de l'exercice financier 2021-2022;

© Éditeur officiel du Québec, 2022

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

1RP-207

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-208

Les crédits dédiés ainsi que les copies des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant le Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction pour 2022-2023.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-209

Budget du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et ventilation détaillée des sommes utilisées pour 2022-2023. Fournir les prévisions pour 2023-2024.

Les coûts d'opération du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction ont été intégrés aux budgets opérationnels des activités de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

Les efforts pour assurer le service requis sont ainsi déployés par plusieurs personnes, dans différentes équipes, en continu. Il en va de même pour les coûts informatiques.

Il est impossible pour la CCQ d'isoler ces coûts en particulier, tant de façon globale que de façon ventilée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-210

Fournir un état de situation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et échéancier détaillé pour 2022-2023.

Voici les faits saillants du Carnet référence construction en 2022:

- La plateforme Web est en fonction 24/7 depuis 2013 sans interruption;
- Les volumes d'heures travaillées ont été en hausse dans l'industrie, ce qui a provoqué une augmentation des demandes sur le Carnet;
- 4 247 employeurs ont utilisé le Carnet en 2022, pour rechercher 90 059 salariés
- 38 364 personnes différentes ont été référées par la CCQ et 5 206 par les titulaires de permis (associations syndicales);
 - Diminution du nombre de déclarations de besoin de main-d'œuvre de 7%;
 - Augmentation du nombre de salariés recherchés de 21 %;
- Le Carnet a été un outil efficace pour l'embauche des femmes;
- Comme par le passé, la vaste majorité des embauches de l'industrie ont été le fruit du réseau des employeurs; les listes de la CCQ et celles des titulaires de permis ont réussi à combler approximativement 8 % des besoins déclarés au Carnet.

À son adoption, le *Règlement sur le service de référence de main d'œuvre dans l'industrie de la construction* visait cinq objectifs :

1. Assurer le libre choix des employeurs lors de l'embauche
2. Réduire l'intimidation ressentie par les employeurs lors de l'embauche
3. Apporter de la transparence dans le processus de référence
4. Favoriser le pluralisme syndical
5. Mettre en valeur les candidatures féminines

En bref, les rapports déposés auprès du ministre annuellement depuis 2013 tendent à démontrer que ces cinq objectifs ont été généralement atteints.

Pour ce qui est de l'échéancier, la CCQ s'assure que le Carnet continue d'être opérationnel et de remplir son mandat en tout temps. Il en sera de même durant l'année 2023.

Les rapports d'activités annuels sont disponibles dans la section « Documentation » du ccq.org.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2023

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-211

Fournir les statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, ventilation par mois, pour 2022-2023.

	2022
Déclaration de besoins de main-d'œuvre	26 828
Employeurs requérants	4 257
Salariés recherchés	91 617
Listes transmises par les titulaires de permis de référence	23 509
Nombre de candidats recommandés	78 300
Listes transmises par la CCQ	28 155
Nombre de candidats recommandés	538 877
Avis d'embauches transmis par les employeurs	142 323
<i>Selon la source de main-d'œuvre:</i>	
Référence des titulaires de permis	2 561
Référence de la CCQ	2 426
Réseau personnel de l'employeur	30 512
Salarié connu de l'employeur	101 328
Autres	5 496
Avis de fin d'emploi transmis par les employeurs	69 687

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-212

Nombre d'infractions constatées à la suite d'une dénonciation pour 2022-2023.

	2022
Nombre d'infractions	512

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-213

Nombre d'infractions constatées concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux effectués à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2022-2023.

Institutions scolaires	2022
Commission scolaire / centre de services scolaire	128
Établissement d'enseignement supérieur	12
TOTAL	140

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-214

Nombre de plaintes reçues concernant la non-détention d'un certificat de compétence pour des travaux exécutés à l'intérieur d'institutions scolaires et la nature des travaux visés pour 2022-2023.

Institutions scolaires	2018
Commission scolaire	4
Établissement d'Enseignement supérieur	0
TOTAL	4

Cette donnée ne peut être comptabilisée après 2018 en raison d'un changement dans le système de gestion des plaintes. Une fois l'ensemble du système de gestion des vérifications et enquêtes implanté, cette donnée pourra être de nouveau comptabilisée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-215

Nombre de plaintes reçues concernant les travaux de la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour 2022-2023.

En 2022, le Bureau des plaintes de la Commission de la construction du Québec a traité 628 dossiers constitués de 600 plaintes de services et 28 commentaires.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 19 avril 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-216

Liste des actions posées en vue de faciliter l'accès aux métiers de la construction aux Québécois issus des minorités visibles et ethniques, en 2022-2023, et prévisions pour 2023-2024.

En 2022, la CCQ poursuit ses efforts pour faciliter l'intégration à l'industrie des personnes immigrées et les personnes issues de minorités visibles. Notamment, via ces actions :

- Offrir un service d'information et d'accompagnement personnalisé aux personnes qui en manifestaient le besoin ;
- Offrir un service confidentiel destiné aux personnes victimes ou témoins de discrimination, intimidation, harcèlement, violence et autres situations impliquant un climat de travail malsain ;
- Coordonner une recherche-action afin de documenter la situation des personnes immigrées dans l'industrie de la construction (en cours) ;
- Contribuer à la promotion des mesures de subvention salariale et de gestion des ressources humaines du gouvernement qui s'adressent aux personnes issues de la diversité et éloignées du marché du travail ;
- Sonder la main-d'œuvre et les entreprises relativement au climat sain et inclusif dans l'industrie de la construction permettant d'évaluer le niveau de discrimination, d'intimidation et de harcèlement ;
- Mobiliser les parties prenantes de l'industrie en présentant les actions de la CCQ découlant du Rapport du groupe d'action contre le racisme (associations patronales et syndicales, groupes d'employabilité et ministères et organismes publics) ;
- Travailler à la révision du cadre normatif de l'industrie de la construction pour analyser des propositions de mesures réglementaires de redressement soutenant l'inclusion de la diversité.
- Collaborer au projet-pilote du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour faciliter le recrutement de main-d'œuvre immigrante dans l'industrie de la construction avec une mission au Maroc. Ce projet vise à évaluer les procédures de délivrance de certificat de compétence et les adapter pour répondre aux besoins de recrutements à distance.
- Promouvoir une nouvelle voie d'accès à l'industrie permettant l'entrée de personnes expérimentées en reconnaissant leurs expériences équivalant à 35 % de la durée de l'apprentissage, notamment utile pour les personnes immigrantes.
- Piloter une Table de concertation pour l'inclusion des personnes immigrantes et minorités visibles dans l'industrie de la construction afin d'optimiser et concerter les efforts. Cette table réunit les parties prenantes de différents ministères, du milieu de la recherche et du milieu de l'employabilité.
- Promotion de deux capsules de sensibilisation « Ouvrons les chantiers aux femmes, tout le monde y gagne » et « Chantiers inclusifs pour la diversité, tout le monde y gagne » mettant en vedette la main-d'œuvre de l'industrie. Ces capsules outillent les entreprises, les centres de formation et les acteurs clés à contrer la discrimination, l'intimidation et le harcèlement.
- Campagne ciblant la relève pour intéresser à faire carrière dans les métiers et occupations de l'industrie de la construction, qui représentent des modèles de minorités visibles.

Ces actions se poursuivront en 2023, incluant les actions découlant du Rapport du groupe d'action contre le racisme.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-217

Fournir le nombre de personnes issues des minorités visibles et ethniques ayant obtenu un emploi dans la construction en 2022-2023. Veuillez ventiler cette information selon les types d'emploi (temps plein ou temps partiel), par région et par corps de métier.

Les systèmes d'identification de la CCQ ne permettent pas d'obtenir cette information.

Pour guider ses actions en matière de diversité de la main-d'œuvre, la CCQ utilise les bases de données gouvernementales, notamment, celles de Statistique Canada.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-218

Fournir la liste et nombre de formations bénéficiant de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2021-2022, ventilés par type de formation et région. Prévisions pour 2023-2024.

501 activités de formation

Pour fins de compréhension du tableau :

Article 7 : Formation pour les gens en obligation de formation (entrée non diplômée)

Perfectionnement besoins estimés : Besoins estimés par les partenaires de l'industrie (CFPIC)

Titre de l'activité	Type de formation	Région de formation
ACQ : Cours préparatoire à l'examen de la CCQ - Charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
ACQ : GPC1 - Lecture et interprétation des plans et devis	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Acrylique et stuc	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Activité partagée « camion-flèche »	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Actualisation du Chapitre III, Code de plomberie	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Actualisation sur les avancées du béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
AEMQ : Gestion et technique de mise en place d'éléments de maçonnerie (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
AEMQ : Préparation à l'examen pour la RBQ 4.1 (Structures maçonnerie) (FORMATION EN LIGNE ASYNCHRONE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Affûtage de trépan	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Agencement et reproduction de couleurs	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Ajustement de table pour épandeur (Paveuse)	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Alignement	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Alignement et nivellement	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
AMCQ : Contremaître efficace (CIDE, NCONF, lecture plans) (FORM/LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
AMCQ : Membranes monopli et liquide (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
AMCQ : Syst. étanchéité bitume mod. membrane multicouche (FORM/LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Ameublement et accessoires	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Analyse de combustion	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
APCHQ : L'ABC de la lecture de plans et devis	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose de bardeaux d'asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

APCHQ : L'ABC de la pose de bardeaux d'asphalte (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de portes et fenêtres	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose de portes et fenêtres (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de revêtements extérieurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose de revêtements extérieurs (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose de solins (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la pose d'escaliers	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de la pose d'escaliers (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de la prévention du soulèvement par le gel (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'enveloppe des bâtiments	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC de l'enveloppe des bâtiments (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts I - Construction résidentielle et rénovation	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
APCHQ : L'ABC de l'estimation des coûts II - Bâtiment industriel, commercial et institutionnel	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
APCHQ : L'ABC des érections des structures et des murs	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC des érections des structures et des murs (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des planchers de bois franc et des vernis	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : L'ABC des planchers de bois franc et des vernis (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC des séparations coupe-feu - Maison et petits bâtiments	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
APCHQ : L'ABC du drainage des fondations (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
APCHQ : L'ABC du toit plat	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
APCHQ : Réussir votre examen charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
APCHQ : Réussir votre examen charpentier-menuisier (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Armature de poutres et de dalles	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Armature en acier soudable	2 - Article 7	60 - MONTREAL
AutoCAD pour charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 60 - MONTREAL
Automatisation et instrumentation industrielles (AEC I)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Automatisation industrielle (AEC)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Bétonnage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Boom Lift and Scissor Lift	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Bornes de recharge pour véhicules électriques	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC

		40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Brasage fort - actualisation des techniques de soudage	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Briques et pierres collées	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Brise-roche sur chargeuse pelleteuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Building Plans and Specifications	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Calculs d'arpentage	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Calculs de planification	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Calculs en ferblanterie	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Calculs et géométrie	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Calfutrage - Application de scellant	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
Canalisations souterraines - Activité théorique	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Canalisations souterraines à l'aide d'une pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Canalisations souterraines I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Canalisations souterraines II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Capteurs industriels	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Caractéristiques techniques et concepts de couvertures	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Carreaux en couche humide	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CEGQ : Surintendant - Aménagement d'un chantier,implantation/ouvrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

CEGQ : Surintendant - Communications et relations interpersonnelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
CEGQ : Surintendant - Géotechnique et structure du bâtiment	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
CEGQ : Surintendant - La fonction de surintendant de chantier de construction	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
CEGQ : Surintendant - Outils informatiques du surintendant	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CÉTAF : Analyse de fonctionnement de circuits frigorifiques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CÉTAF : Conception, installation, système de ventilation résidentiel autonome, centralisé et exigences techniques Novoclimat (EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Chapitre III : plomberie et code national de la plomberie 2010(modifié)	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Chapitre V - Électricité 2018 : Les notions essentielles	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Chargement et placement de pierres avec une pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Chariot élévateur télescopique	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL
Chariot élévateur télescopique (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Chariot élévateur télescopique (Pratique)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Chariot élévateur télescopique, nacelle, plateforme et échafaudage à rosette	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE 93 - COTE-NORD
Chariot élévateur vertical	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE

		70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE 60 - MONTREAL
Chariots élévateurs verticaux et télescopiques pour monteur-assembleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Charpente Japonaise-Ishibate	5 - Hors CFPIC	50 - ESTRIE
Charpenterie traditionnelle	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Charpentes de murs	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Charpentes de planchers	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Charpentry traditionnelle volet 2	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC
Chauffage électrique - Calcul de perte de chaleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Chemins de câbles	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Cintrage d'acier d'armature	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Cintrage de canalisations	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Circuits de dérivation résidentiels	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Circuits logiques	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Clouuses pneumatiques et sans fil	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
CMEQ : Branchement de borne de recharge et de borne en réseau pour véhicules électriques	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Branchement de borne de recharge et de borne en réseau pour véhicules électriques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Calcul de charge et analyse du bulletin technique calibre du branchement du consommateur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chapitre V - Électricité 2018 - raccordement des moteurs et transformateurs (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chapitre V - Électricité 2018 : les notions essentielles	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Chute de tension (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : CNB, Chapitre I : Exigences du code en matière de séparation coupe-feu et de câblage (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Énergie renouvelable : technique branchement équip photovLIGNE	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Énergies renouvelables : techniques de branchement et estimation de projets photovoltaïques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Installation de bornes de recharges dans les multilogements	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Installation de bornes de recharges dans les multilogements (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Introduction aux problèmes de la qualité de l'onde et des courants harmoniques (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Principes de base en gestion d'entreprise - Volet administration (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Principes de base gestion d'entreprise - Volet juridique (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMEQ : Principes de protection parasismique (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Actualisation chap.III, Plomberie Code de const. du Qc (LIGNE)	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie-Canada 2015 (modifié) (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL 60 - MONTREAL

CMMTQ : Code d'installation des chaudières ... norme BNQ (FORM LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Conception d'un système chauffage radiant rés (FORM EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Contrôle des coûts (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Initiation à la comptabilité d'entreprise (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Lecture et interprétation des états financ.(FORMATION/LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Petits systèmes de climatisation (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Préparation et suivi des budgets(FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Principes protection/gestion projets parasismique (FORM LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Science du bâtiment et Conception/installation d'un réseau de ventilation résidentielle autonome (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Sélection et installation des dispositifs antirefoulement	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
CMMTQ : Sélection/installation dispositif antirefoulement (FORM LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
CMMTQ : Vérificateur de dispositifs antirefoulement - CERTIFICATION	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
CMMTQ : Vérificateur de dispositifs antirefoulement - RECERTIFICATION	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Code de construction du Québec - Chapitre I, Bâtiment (2015)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Code de construction du Québec, chap. III - Plomberie (2021, CNP 2015)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
	7 - Formation en entreprise	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Code de construction du Québec, Chapitre V - Électricité 2018 Partie 1	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Code de construction du Québec, Chapitre V - Électricité 2018 Partie 2	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Code d'installation du gaz naturel et du propane (actualisation 2020)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Coffrage isolant permanent en polystyrène	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Coffrages d'empattements et de murs	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Coffrages d'empattements et de murs de béton en immersion	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Coffrages d'empattements spécialisés	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Colmatage de conduites d'égout	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Colonnes, poutres et dalles	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Conception d'un système de chauffage radiant résidentiel	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Conduite et opération d'une bétonnière	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Construction de murs massifs de briques contenant des ouvrages complexes	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL
Construction d'escaliers	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Contre-maitre efficace	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Coupage des métaux ferreux et non ferreux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Cours préparatoire à l'examen de la qualification CCQ / 160	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Cylindrage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Dépannage d'un système d'activation	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS

Déplacement de charges avec chariot élévateur - Maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Dessin de croquis de pièces	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Dessins de mise en place et de coffrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Développement durable - Charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Dispositifs d'allumage électronique	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 64 - MONTEREGIE
Dispositifs de commande pour appareils alimentés au gaz	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 64 - MONTEREGIE
Dispositifs de protection parasismique en ferblanterie	3 - Perfectionnement besoins estimés 7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL 60 - MONTREAL
Dispositifs de protection parasismique en tuyauterie	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Dispositifs de surveillance de flamme : le protectorelais	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Divisions métalliques	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Drawings, Specifications and Sketches	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Échafaudage à cadre métallique	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Échafaudage à rosette	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Échafaudage à rosette, à tube et à raccord	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage à tube et à raccord	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Échafaudage pour travaux d'envergure	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Échafaudage volant	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Échafaudage volant - Activité pratique	7 - Formation en entreprise	
Échafaudage, levage et manutention	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Échafaudages	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Électrofusion et pressofusion pour tuyauterie PEHD	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Électronique de puissance appliquée aux variateurs de vitesse	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Éléments de post-tension	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Enduits acryliques : Système d'isolation des façades avec enduit (SIFE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Entretien et réparation de la tuyauterie, équipements et accessoires	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Entretien préventif et dépannage	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Épandage de béton bitumineux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Équerre de charpente et équerre triangulaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 64 - MONTEREGIE
Équipement d'élévation	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Érection d'une structure	2 - Article 7	60 - MONTREAL

Escaliers architecturaux de bois	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Estimation de travaux de peinture en bâtiment	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Étanchéité de l'enveloppe du bâtiment	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 93 - COTE-NORD
Exécution d'opérations de démontage, d'installation et d'ajustement d'arbres, de roulements et de coussinets	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Fabrication d'assemblages de tuyauterie industrielle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Fabrication de pièces en chantier	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Finition de surfaces à base de plâtre	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Finition extérieure	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Finition intérieure	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Fondations profondes	2 - Article 7	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Forage de béton et sciage de béton et d'asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Formation F2: Gestion et technique de mise en place d'éléments de maçonnerie	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Formation manquante DEP Briquetage-maçonnerie	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Formation manquante DEP charpenterie-menuiserie	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Formation manquante DEP Frigoriste	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Formation manquante DEP Plomberie et chauffage	2 - Article 7	70 - OUTAOUAIS
Fours intérieurs de maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Foyers traditionnels et de masse	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL
Gainage de conduites d'égout par réversion à l'air	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Gainage de conduites d'égout par ultraviolets	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Gestion de projet de chantier	5 - Hors CFPIC	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Gestion d'une équipe de travail - Communication et leadership	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL

		69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Gestion d'une équipe de travail - Opérateur d'équipement lourd et de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Gestion d'une équipe de travail - Plongée non autonome non limitée	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Gestion d'une équipe de travail - Secteur de la métallurgie	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Gestion d'une situation d'enseignement	8 - Formation des enseignants	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Grue hydraulique tout terrain - Capacité de 250 tonnes	7 - Formation en entreprise	80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE
Grue télescopique automotrice	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Grues conventionnelles sur chenilles	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Grues télescopiques sur camion (tout-terrain)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Impacts de la norme NFPA 13, 2013 sur une installation de gicleurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Information relative aux notions d'énergie et de chauffage	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Initiation à la charpente traditionnelle	5 - Hors CFPIC	50 - ESTRIE
Initiation à la comptabilité d'entreprise	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Inspection et entretien d'une pompe à incendie	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Installation d'ancrages et de suspensions	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation de chauffage radiant	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Installation de conduits souterrains pour passage d'utilité publique	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Installation de la grue et érection de la fléchette	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Installation de membranes imperméabilisantes	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Installation de panneaux solaires photovoltaïques de petite puissance	3 - Perfectionnement besoins estimés	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 60 - MONTREAL
Installation de produits de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Installation de revêtements de surfaces sportives	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation de systèmes de post-tension	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Installation de thermopompes géothermiques	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Installation d'une unité de contrôle	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Installation et réparation d'un parquet de bois	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Installation, entretien et réparation d'appareils à haute efficacité	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Interprétation de plans et devis	2 - Article 7	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Introduction à la construction durable et aux bâtiments écologiques	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Introduction à l'environnement des coffrages de ponts et viaducs	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Introduction à l'installation de câbles chauffants	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Introduction au soudage	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 70 - OUTAOUAIS
Introduction aux techniques de décontamination de moisissures	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Isolation de conduits d'air	2 - Article 7	60 - MONTREAL
La communication au travail	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Lecture de plans appliqués aux métaux ouvrés	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

Lecture de plans de ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Lecture et interprétation de plans complexes en acier d'armature	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Les applicatifs de la thermographie - Niveau 1	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Levé et implantation avancés avec la technologie Captivate de Leica	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Levé et implantation avancés avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Levé et implantation de base avec la technologie Captivate de Leica	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Levé et implantation de base avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Levés topographiques à l'aide d'un drone léger	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Limiteurs de charge et de portée	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Logiciel AutoCAD I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Logiciel AutoCAD II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Logiciel Civil 3D et BIM360	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Logiciel Civil 3D I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Logiciel Civil 3D II	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Logiciel Trimble Access et BIM	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Manutention de tuyauterie industrielle	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Manutention, gréage et levage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Matériel d'aqueduc et d'égout	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Mathématique - Isolation	2 - Article 7	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Membranes élastomères auto-adhésives	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Membranes élastomères soudées et auto-adhésives	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Membranes thermofusibles et autocollantes	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Menuiserie architecturale et installation de mobilier intégré	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Mesures et calculs	2 - Article 7	60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Mesures et instrumentation de précision	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Mesures et rectifications de haute précision pour barrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Mesures parasismiques en électricité	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Méthode de travail au point de raccordement	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Mise en place de pieux et de palplanches	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Mobilisation de chantier	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Montage de tubulures en hydraulique et pneumatique	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Montage des coins	2 - Article 7	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Mousse de polyuréthane giclée	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

		70 - OUTAOUAIS 80 - ABITIBI- TEMISCAMINGUE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Nacelle aérienne et plateforme élévatrice (pratique)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES- LANAUDIERE
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT- LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT- JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES- LANAUDIERE
Nacelle, plateforme élévatrice et chariot élévateur télescopique	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT- LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT- LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Nettoyage au jet d'abrasif	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Nivellement de surfaces : lits de mortier et produits autonivelants	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Normes d'installation de parements de maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Normes et installation d'un réseau avertisseur alarme- incendie conventionnel	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Normes et principes de boulonnage et serrage - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Normes sur les emplacements dangereux	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Notions de compactage et d'épandage des enrobés	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Notions de granulométrie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Notions d'entretien en escalier mécanique (Code B44 et norme B44.2)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Notions d'entretien en mécanique d'ascenseur (Code B44 et norme B44.2)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Opération d'un épandeur à liant d'accrochage	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
Opération d'un épandeur à liant d'accrochage (émulsion)	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Opération d'un Speed Swing	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Opération d'un véhicule de transfert de matériaux (VTM)	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT- LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES- LANAUDIERE

Opération d'une fraiseuse-planeuse (responsable aux manettes)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Opération d'une fraiseuse-planeuse (rétroprofileuse)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Opération d'une grue à tour I	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Opération d'une grue à tour II	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Opération d'une mini pelle	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
Opération d'une pelle avec un système de guidage GPS (Leica et Trimble)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Opération d'une pompe à béton portative (à ligne)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Opération d'une profileuse à bordure de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Opération d'une régaleuse de ballast	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Opérations de manutention et de levage	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Outillages spécialisés	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Outils et machines-outils	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Outils manuels et portatifs électriques	2 - Article 7	30 - QUEBEC
		60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Ouvrages - Éléments préfabriqués	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Ouvrages en briques réfractaires	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Ouvrages simples	2 - Article 7	30 - QUEBEC
		60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Oxycoupage et coupe au plasma	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Peinture au pistolet - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Peinture époxydique sur murs, parois et planchers	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Placement de pierres avec un buteur	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Plafonds suspendus	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
		20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
		30 - QUEBEC
		40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
		60 - MONTREAL 70 - OUTAOUAIS
Planification de travaux de préparation et de finition de béton	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Planification et gestion des travaux en charpenterie-menuiserie	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Planification et organisation d'un chantier en maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 60 - MONTREAL
Planning Calculations	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Plans de bâtiment et d'infrastructure	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Plans et devis	2 - Article 7	30 - QUEBEC
		60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Plans et devis de bâtiment	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 93 - COTE-NORD
		7 - Formation en entreprise

Plans et devis de voirie et d'infrastructure	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
	7 - Formation en entreprise	50 - ESTRIE
Plans et devis d'installation	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans et devis institutionnels et commerciaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans et manuels techniques	2 - Article 7	30 - QUEBEC
Plans et techniques d'érection de structures	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Plans, devis et croquis	2 - Article 7	30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Plans, devis et division d'une surface	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Plate-forme élévatrice	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Ponçage et finition d'un parquet de bois	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Portes de garage I	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Portes de garage II	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Pose à la ligne - Activité pratique	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Pose de coupe-feu	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Pose de membrane élastomère sur des surfaces irrégulières de toitures	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Pose de plastique réfractaire et projection de ciment réfractaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Pose de revêtements muraux	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Pose d'un revêtement d'asphalte et de gravier	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Pose d'un revêtement de bardeaux	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Pose d'un revêtement de membranes élastomères	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Pose d'un revêtement de membranes EPDM	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Pose d'un revêtement de membranes TPO	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation à la qualification interprovinciale manoeuvre en construction	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Préparation à la qualification interprovinciale opérateur/opératrice de grue automotrice	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Préparation au marché du travail et manutention de matériel	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation aux épreuves de qualification du CWB - FCAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation aux épreuves de qualification du CWB - SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation de composants de systèmes	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation de conduites d'égout et ouverture des services	7 - Formation en entreprise	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Préparation de tuyaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 50 - ESTRIE
Préparation et finition de surfaces calcaires et synthétiques	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Préparation et finition de surfaces en bois	2 - Article 7	60 - MONTREAL

Préparation et finition de surfaces en métal	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Préparation et réparation de surfaces à base de plâtre	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Préparation pratique à la qualification de gaz ITG	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Préparation pratique à la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Préparation théorique à la qualification de gaz ITG	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Préparation théorique à la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Préparation théorique et pratique à la qualification de gaz TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Principes d'assemblage des structures de ponts	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Prise de mesures de pièces de ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Procédés de soudage	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Produits de préparation et de finition de surfaces	2 - Article 7	30 - QUEBEC
		50 - ESTRIE
		60 - MONTREAL
		69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
		70 - OUTAOUAIS
Produits, matériaux et équipement pour travaux de béton	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Programme PAQ - ITG	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Programme PAQ - TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Programme PAQ - TAG-1 / Complémentaire	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Propriétés du béton pompable	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Pulvérisation de surfaces	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Pulvérisation d'enduit texturé de style "Popcorn"	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Qualité de l'onde et harmoniques	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Quincaillerie de portes	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
		30 - QUEBEC
Quincaillerie standard de portes commerciales	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Raccordement de moteurs et de dispositifs de commande	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Raccordement des conduites d'aqueduc	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Raclage d'asphalte I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
Raclage d'asphalte II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		64 - MONTEREGIE
Réalisation d'effets décoratifs et de finis spéciaux	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Réalisation d'ouvrages de béton décoratif	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Reconnaissance des acquis (Ferrailleur)	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Reconnaissance des acquis (RAC)	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Recouvrement de toitures à caractère ancestral	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Réfection d'un parement de maçonnerie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Réfrigérants de remplacement	3 - Perfectionnement besoins estimés	50 - ESTRIE
Registres coupe-feu	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Règle vibrante et truelle motorisée	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
		60 - MONTREAL
Réglementation sur les halocarbures - Frigoriste	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Réglementation sur les halocarbures - Mécaniciens de machines lourdes	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Régulation de gaz - Diagnostic et dépannage	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Réhabilitation de conduites d'aqueduc (gainage par réversion à l'air)	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Réhabilitation de conduites d'aqueduc (gainage par réversion à l'eau)	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE

Réparation d'appareils au gaz naturel (ASP)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Réparation de couvertures	2 - Article 7	64 - MONTEREGIE
Réparation de surfaces complexes de béton	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Réparation de surfaces de béton avec fibres de carbone	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Réparation de surfaces en béton	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Restauration de maçonnerie (ASP)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Réussir examen charpentier-menuisier (APCHQ)	5 - Hors CFPIC	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 50 - ESTRIE 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Réussir examen charpentier-menuisier (APCHQ)(EN LIGNE)	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Revêtements d'asphalte et de gravier	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Revêtements métalliques pour murs extérieurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Revêtements métalliques pour toitures	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 64 - MONTEREGIE
Revêtements spécialisés	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Révision des notions pour la certification manoeuvre à l'aqueduc	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions sur le bétonnage	3 - Perfectionnement besoins estimés	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Révision des notions théoriques briqueteur-maçon	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques carreleur	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques charpentier-menuisier	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité I	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité II	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques et normes usuelles en électricité III	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques ferblantier - Volet ventilation	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques grutier	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques opérateur de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques opérateur d'équipement lourd	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques peintre	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques plâtrier	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques poseur de systèmes intérieurs	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Révision des notions théoriques pour la qualification de gaz TAG-1	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Révision des notions théoriques pour la qualification TAG-1	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Révision des techniques de signalisation et gréage pour levage charges	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Révision des techniques d'opération de caissons hyperbares et d'intervention en différentiel de pression	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE

	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Road and Infrastructure Plans and Specifications	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Scellement de fissures et de joints sur béton et asphalte	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Sensibilisation à la norme ISO 9001 - 2015	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail (FORMATION EN LIGNE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Signalisation et gréage de charges à l'aide d'une grue à tour	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 70 - OUTAOUAIS
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue (FORMATION EN LIGNE ET PRATIQUE)	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue (Pratique)	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Sols et tranchées	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Soudage aluminothermique pour rails	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Soudage de barres d'armature SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage de murs d'eau	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier FCAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Soudage de pièces d'acier FCAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Soudage de pièces d'acier GMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier GTAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier GTAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL
Soudage de pièces d'acier SMAW - Position(s) au choix	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage de tuyaux d'acier SMAW	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage de tuyaux d'acier SMAW à l'électrode 309	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Soudage en pleine eau I	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE
Soudage par aluminothermie	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Stage 2 Straight and linear pieces basic	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Stairs	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Structure de synthèse	2 - Article 7	60 - MONTREAL

Superviseur de plongé non-autonome, non-limitée	5 - Hors CFPIC	64 - MONTEREGIE
Système d'alarme incendie	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
Système de guidage 3D - Engins de chantier	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Système de guidage 3D avec la technologie Trimble	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Système de guidage 3D Leica - Engin de chantier	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Système de guidage 3D Leica avancé - Engin de chantier	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Systèmes d'ancrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Systèmes de réfrigération à l'ammoniac	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Systèmes de réfrigération à l'ammoniac anhydre - Niveau avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Systèmes d'entraînement de moteurs à vitesse variable	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Taille et pose de pierres naturelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Techniques de décoffrage	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Techniques de décontamination - Amiante et moisissure	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Techniques de démolition	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE
Techniques de manutention	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Technologie de base	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Telescopique Forklift	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL 70 - OUTAOUAIS
Théorie de la restauration de bâtiments d'époque	3 - Perfectionnement besoins estimés	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Tirage de joints	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Tirage de joints - Avancé	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Toits	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Traçage de patrons	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Travaux au jet d'abrasif et de peinture en espace clos	7 - Formation en entreprise	60 - MONTREAL
Travaux avec un rouleau compacteur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de base en systèmes intérieurs	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Travaux de construction d'infrastructures avec un bouteur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Travaux de construction d'infrastructures avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Travaux de cylindrage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Travaux de démolition - Utilisation de la cisaille	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Travaux de démolition - Utilisation du marteau	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de désagrégation des matériaux avec une chargeuse-pelleteuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de finition avec un bouteur	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC

		40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Travaux de manutention et chargement avec une chargeuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de pelles	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Travaux de précision avec boteur équipé d'un système de guidage GPS	3 - Perfectionnement besoins estimés	40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS
Travaux de précision avec une niveleuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Travaux de précision avec une niveleuse équipée d'un laser	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux de précision avec une niveleuse équipée d'un système automatisé	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC
Travaux de préparation du terrain avec un boteur	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Travaux de préparation du terrain avec une niveleuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux de préparation du terrain avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Travaux de raclage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Travaux de soudage	2 - Article 7	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Travaux d'épandage d'enrobés	7 - Formation en entreprise	10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Travaux d'excavation avec une chargeuse-pelleteuse	2 - Article 7	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux d'excavation avec une pelle	2 - Article 7	30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 64 - MONTEREGIE
Travaux d'infrastructures avec une niveleuse	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Travaux d'isolation, d'insonorisation et de ventilation	2 - Article 7	20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN 30 - QUEBEC 40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS 60 - MONTREAL 64 - MONTEREGIE 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 70 - OUTAOUAIS
Travaux relatifs à une canalisation souterraine	2 - Article 7	69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Tuyauterie de gaz médicaux	3 - Perfectionnement besoins estimés	30 - QUEBEC 69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Tuyauterie de gaz médicaux - Activité théorique	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC

Uniformisation de la méthode d'arpentage spécifique à une entreprise.	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC 64 - MONTEREGIE
Using Lifting Equipment	2 - Article 7	60 - MONTREAL
Utilisation de la caméra et du robot (CCTV) I	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Utilisation de la caméra et du robot (CCTV) II	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Utilisation d'outils pour l'installation des voies	7 - Formation en entreprise	64 - MONTEREGIE
Utilisation et entretien d'outils	7 - Formation en entreprise	30 - QUEBEC
Utilisation et entretien d'outils pneumatiques	3 - Perfectionnement besoins estimés	64 - MONTEREGIE
Vérificateur de dispositifs antirefoulement - certification	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Vérificateur de dispositifs antirefoulement - recertification	5 - Hors CFPIC	60 - MONTREAL
Vérificateur dispositif antirefoulement - certification	5 - Hors CFPIC	30 - QUEBEC 60 - MONTREAL
Vertical Forklift	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL
Waterproof Membranes Installation	3 - Perfectionnement besoins estimés	60 - MONTREAL

Le Bilan des activités de perfectionnement est disponible sur notre site web à l'adresse suivante :

https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Formation/Bilan_participation_perfectionnement_2021_2022.pdf

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-219

Fournir la liste et nombre de formations n'ayant pas pu bénéficier de subventions du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), en 2022-2023. Ventiler l'information par type de formation et région, incluant l'explication du refus.

22 formations n'ont pas été financées par le FFSIC pour l'année scolaire 2021-2022. Les règles d'utilisation générales du FFSIC sont déterminées par le Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Formation/Regles_generales_FFSIC.pdf) et déterminent l'admissibilité des demandes.

RÈGLES	MOTIFS
1.1.3 IV	Cours de santé et sécurité non remboursable
1.1.3. ii	Une présentation de matériel et matériaux d'un vendeur ou d'un manufacturier de produits et d'équipements, une formation en lien avec un contrat d'achat de produit ou une certification nécessaire à l'utilisation d'un produit ;
1.2.9	Des équivalents sont prévus dans l'offre de formation des activités de perfectionnement ou cours n'était pas en lien avec le métier du travailleur
2.1.1	Titulaire d'un certificat de compétence et/ou Travailleur n'avait pas les 400 travaillées et déclarées à la CCQ
2.4 iii	Il a un minimum de 1 500 heures déclarées depuis son enregistrement s'il est enregistré comme employeur depuis 24 mois ou moins ou, s'il est enregistré comme employeur depuis plus de 24 mois, il a un minimum de 4 000 heures déclarées au cours des 24 des 26 derniers mois.
Annexe B.2 VI	Les fournisseurs identifiés au 1er paragraphe de la présente Annexe pour toutes les demandes visées par le paragraphe 1.2.9 des Règles, à moins d'une entente particulière prise entre la Direction de la formation professionnelle et le fournisseur pour une activité inscrite dans l'offre annuelle de formation des activités de perfectionnement.

Titre	Région	Nombre de groupe	Raison/Règle
Actualisation Chapitre III : plomberie et code national de la plomberie 2010	Classe virtuelle	1	2.1.1
Calcul de charge et analyse du bulletin technique, calibre du branchement du consommateur	Classe virtuelle	1	1.2.9
Chapitre 3 Plomberie et code national de plomberie 2010 modifié	Classe virtuelle	2	1.2.9
Chariot télescopique	Montréal	5	1.2.9
Charpenterie traditionnelle	Québec	1	2.1.1
Charpenterie traditionnelle - volet 2	Québec	1	2.1.1
Conduite sécuritaire chariots plates-formes	Montréal	4	1.1.3. IV

E2 Introduction	Montréal	6	Annexe B2 VI
Entrepreneur spécialisé	Montréal	1	2.1.1
Espace Clos	Classe virtuelle	1	1.1.3. IV
Formation Nacelle	Montréal	1	1.2.9
Formation sécuritaire ciseaux et nacelle	Montréal	1	1.1.3. IV
Fraco niveau 2A-2B	Québec	1	1.1.3.ii
Influence	Québec	7	Annexe B2 VI
Merlo rotatif	Montréal	1	1.2.9
Méthode de travail au point de raccordement	Classe virtuelle	7	2.1.1 ou 2.4 iii
Nacelle et plate-forme	Mauricie	9	1.2.9
Préparation marché du travail	Montréal	1	Annexe B2 VI
Préparation théorique à la qualification TAG-1	Montréal	1	Annexe B2 VI
RNT 160	Québec	2	1.2.9
Travailler hors tension (selon la norme CSA Z462-21)	Classe virtuelle	33	1.1.3 IV
Vérificateur de dispositifs antirefoulement – certification	Montréal	1	2.1.1

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-220

Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier d'une formation reconnue par la Commission de la construction, listée au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2021-2022, veuillez ventiler par genre et par région. Prévisions pour 2023-2024.

12 198 personnes ont participé à un ou plusieurs genres de perfectionnement.

Genre de perfectionnement	Nombre de personnes
Article 7*	7 653
Perfectionnement besoins estimés**	4 129
Article 7 et Perfectionnement besoins estimés	416
Total	12 198

Région de domicile***	Nombre de personnes
10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE	449
20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	439
30 - QUEBEC	1 993
40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS	672
50 - ESTRIE	619
60 - MONTREAL	1 465
64 - MONTEREGIE	2 628
69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	3 223
70 - OUTAOUAIS	397
80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE	129
93 - COTE-NORD	157
Inconnue	27
Total	12 198

* Formations pour les gens en obligation de formation (entrée non diplômée)

** Besoins estimés par les partenaires de l'industrie (CFPIC)

*** Classification selon les définitions de la CCQ.

Le Bilan des activités de perfectionnement est disponible sur notre site web à l'adresse suivante :

https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Formation/Bilan_participation_perfectionnement_2021_2022.pdf

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-221

Fournir le nombre de personnes ayant pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées au Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction, en 2021-2022, veuillez ventiler les types de dépense remboursées, par genre et par région. Prévisions pour 2023-2024.

Un grand total de 2 459 personnes ont pu bénéficier du soutien financier pour suivre des formations non listées.

Formations aux entreprises : 2 184 personnes ont participé à 1 ou plusieurs activités de perfectionnement.

Région de domicile*	Nombre de personnes
10 - BAS-SAINT-LAURENT/GASPESIE	71
20 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	14
30 - QUEBEC	488
40 - MAURICIE - BOIS-FRANCS	140
50 - ESTRIE	166
60 - MONTREAL	239
64 - MONTEREGIE	490
69 - LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	506
70 - OUTAOUAIS	45
80 - ABITIBI-TEMISCAMINGUE	16
93 - COTE-NORD	2
Inconnue	7
Nombre de personnes	2 184
Montant d'incitatifs versés	488 879 \$

*Classification selon les définitions de la CCQ

Formations hors-CFPIC : 275 personnes ont participé à 1 ou plusieurs activités de perfectionnement.

	Hors CFPIC
Nombre de personnes	275
Montant d'incitatifs versés	129 365 \$

(Données non disponibles par région de domicile)

Le Bilan des activités de perfectionnement est disponible sur notre site web à l'adresse suivante :
https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Formation/Bilan_participation_perfectionnement_2021_2022.pdf

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-223

État du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).

Voici l'état des résultats net et résultat global préliminaire non vérifié pour l'année 2022.

Commission de la construction du Québec

FONDS DE FORMATION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

État du résultat net et résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2022
Revenus	
Contributions des employeurs	42 042
Revenus de placement (note 8.3)	5 379
Variation nette de placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(15 509)
	31 912
Charges	
Activités de formation	22 802
Incitatifs	9 801
Programme de formation des femmes en entreprise	196
Activités de promotion	2 125
Frais de gestion des immobilisations	14
Assurances	-
Honoraires de gestion des placements	1 144
Amortissement - immobilisations corporelles	154
Amortissement - immobilisations incorporelles	40
Charges avant les charges imputées par le Fonds général d'administration	36 276
Charges imputées par le Fonds général d'administration	4 119
	40 395
Résultat net et global	(8 483)

Voici l'état de la situation financière préliminaire et non vérifié pour l'année 2022.

Commission de la construction du Québec
FONDS DE FORMATION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

État de la situation financière

Au 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

	2022
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12)	-
Placements et revenus courus (note 12)	217 445
Contributions des employeurs à recevoir	3 205
Débiteurs	296
Charges payées d'avance	16
Immobilisations corporelles (note 14.3)	425
Immobilisations incorporelles (note 14.4)	293
Actifs liés aux instruments financiers dérivés (note 28)	-
	221 680
Passif	
Créditeurs	1 630
Activités de formation à payer	3 678
	5 308
Avoir (note 20)	
Résultats cumulés	216 372
	216 372
	221 680

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 31 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-224

Pour les cinq dernières années, en lien avec l'intimidation, le vandalisme et la violence dans l'industrie de la construction, fournir :

- a) le nombre de plaintes formulées ;
- b) le nombre de plaintes jugées irrecevables ;
- c) le nombre de plaintes rejetées et les motifs de rejet pour chaque plainte rejetée ;
- d) les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre ce phénomène.

Nombre de signalements reçus pour intimidation, discrimination ou menace en 2022 :

Année	Nombre de signalements reçus	Nombre de signalements rejetés ou n'ayant pu être assignés
2022	74	51

Les signalements peuvent être rejetés ou non assignés pour les raisons suivantes : travaux non assujettis à la Loi R-20, informations manquantes, retrait par le plaignant, signalement en lien avec un autre, etc. Ces informations sont consignées manuellement.

La CCQ traite tous les signalements pour intimidation, discrimination ou menace qu'elle reçoit et recommande les recours pénaux qui s'appliquent le cas échéant. Des communications sont aussi adressées aux employeurs et aux travailleurs dans des publications qui leur sont destinées afin de prévenir l'intimidation et la discrimination. De plus, de l'information est susceptible d'être transmise par les inspecteurs de la CCQ lors des vérifications en chantier.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 27 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-225

Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés ou membres du conseil d'administration pour 2022-2023. Indiquer et ventiler par mission :

- a) le lieu ;
- b) le coût ;
- c) le nombre de participants ;
- d) le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité ;
- e) le nom de la formation.

Pour ce qui est du conseil d'administration, aucun atelier, formation ou journée d'activités n'a eu lieu en 2022.

Le personnel de la Commission de la construction n'est pas assujéti à la Loi sur la fonction publique.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-226

Pour les cinq dernières années, veuillez détailler les actions ou mesures mises en œuvre pour assurer l'éthique et l'intégrité des employés et des membres du Conseil d'administration.

Ces informations sont disponibles dans le rapport annuel de gestion de la Commission de la construction du Québec. Se référer à la section Gouvernance ainsi qu'à la section Obligations réglementaires.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-227

Pour les cinq dernières années, indiquer les actions ou mesures mises en œuvre ainsi que les sommes investies pour lutter contre le placement syndical dans l'industrie de la construction.

La CCQ fait enquête chaque fois qu'une situation de placement illégal lui est signalée ou qu'elle en est témoin, par exemple lors d'une vérification, et recommande les recours pénaux le cas échéant. Nos efforts en matière d'enquête ne peuvent être ventilés par type d'infractions, donc nous ne pouvons connaître les sommes investies pour ce type d'infraction en particulier.

Nombre d'enquêtes relatives à du placement syndical - 2022

Année	Nombre d'enquêtes
2022	0

À titre préventif, des communications sont adressées aux employeurs et aux travailleurs dans des publications qui leur sont destinées. De plus, de l'information est susceptible d'être transmise par les inspecteurs de la CCQ lors des vérifications en chantier.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 27 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-228

Pour 2021-2022 et 2022-2023, indiquer les crédits dédiés ainsi que les copies des études, évaluations, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le fonctionnement du Conseil d'administration et des comités de la Commission de la construction du Québec.

La Commission de la construction du Québec ne possède aucun crédit dédié.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE
DATE : 26 MARS 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-229

Pour 2021-2022 et 2022-2023, indiquer la durée totale de toutes les rencontres du Conseil d'administration et la durée totale où les membres se sont réunis à huis clos.

La durée totale des rencontres du Conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec :

2021 : 34 heures

2022 : 46 heures

Aucune séance ne s'est tenue en huis clos.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : 26 MARS 2023